

# HISTOIRE **de la France Protestante**



Musée  
protestant



*À la mémoire de Daniel Fries,  
le principal auteur de ce texte*

## I

### LA RÉFORME

**1** La Réforme protestante

**2** Luther

**3** La doctrine

## II

### LE TEMPS DE CALVIN

**1** Calvin

**2** Les ordonnances ecclésiastiques

## III

### LA RÉFORME EN FRANCE : essor et violences

**1** L'essor du protestantisme

**2** La Saint-Barthélemy

## IV

### LE TEMPS DE LA TOLÉRANCE

**1** Henri IV

**2** L'édit de Nantes

## V

### LE TEMPS DE LA RÉPRESSION

**1** La révocation de l'édit de Nantes

**2** Le temps du Désert

**3** Le Refuge

## VI

### LA RÉINTÉGRATION

**1** La Révolution

**2** Le Concordat

## VII

### LE TEMPS DU RENOUVEAU

**1** Protestantisme et vie publique

**2** Le renouveau théologique

**3** L'éducation

## VIII

### LE PROTESTANTISME CONTEMPORAIN

**1** La loi de séparation des Églises et de l'État

**2** L'œcuménisme

**3** Les protestants en France aujourd'hui



## I LA RÉFORME

- John Wyclif
- Jan Hus
- Les indulgences
- Luther vu dans l'Histoire
- Melanchthon
- Pour lire la Bible



## II LE TEMPS DE CALVIN

- L'institution de la religion chrétienne
- Martin Bucer
- L'Académie de Genève
- Théodore de Bèze
- Michel Servet
- Le Traité des reliques
- L'homme réformé



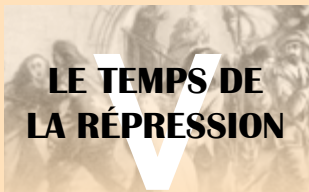
## III LA RÉFORME EN FRANCE : essor et violences

- Marguerite d'Angoulême
- Synode de 1559
- Jeanne d'Albret
- François de Guise
- Catherine de Médicis
- Gaspard de Coligny



## IV LE TEMPS DE LA TOLÉRANCE

- Bernard Palissy
- François de La Noue
- Philippe Duplessis-Mornay
- Agrippa d'Aubigné
- Antoine de Chandieu
- Sully



## V LE TEMPS DE LA RÉPRESSION

- L'édit de Fontainebleau
- Abraham Mazel
- Jean Cavalier
- Marie Durand
- Antoine Court
- L'affaire Calas
- Pierre Jurieu
- Pierre Bayle



## VI LA RÉINTÉGRATION

- Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne
- Paul-Henri Marron
- Germaine de Staël
- François Boissy d'Anglas
- André Jeanbon Saint-André



## VII LE TEMPS DU RENOUVEAU

- Alexandre Vinet
- Jean-Frédéric Oberlin
- Ferdinand Buisson
- Félix Pécaut
- Jules Steeg
- John Bost



## VIII LE PROTESTANTISME CONTEMPORAIN

- Max Weber
- Albert Schweitzer
- Les diaconesses de Reuilly
- Marc Boegner
- Paul Ricœur
- Suzanne de Dietrich et Madeleine Barot
- Taizé
- Les Églises issues de l'immigration
- La population protestante
- La Fédération Protestante de France





# LA RÉFORME

La « Réforme protestante » a été une rupture brutale, qui en quelques années a divisé l'Europe et a donné naissance vers 1530 à des Églises chrétiennes séparées de l'Église catholique.



**La Réforme  
protestante**



**Luther**



**La doctrine**

# 1 La Réforme protestante

A l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Europe est en pleine mutation et l'Église est en crise : le clergé est déconsidéré avec ses prêtres peu instruits et son haut clergé qui vit dans l'opulence, certains évêques étant plus attirés par la politique au service des rois que par leurs responsabilités religieuses.

Le concile de Constance (1414-1418) a affaibli le pouvoir de la papauté. Les désastres qui ont accablé le XV<sup>e</sup> siècle (fin de la guerre de Cent Ans de 1337 à 1453, peste noire, prise de Constantinople en 1453 par les Turcs musulmans) ont accru la crainte de la mort et le souci du salut après la mort, thèmes illustrés dans les églises par les danses macabres et les représentations du jugement dernier.

Les tentatives de « Réformation » à l'intérieur de l'Église catholique ont échoué.

La rupture décisive a lieu le 31 octobre 1517, lorsque Martin Luther affiche aux portes de l'église du château de Wittenberg, en Allemagne, ses 95 thèses sur les indulgences. L'évangélisme luthérien qui prône un retour à la Bible seule, la foi comme seule voie du salut se diffuse rapidement dans tout l'Empire, avec l'appui des princes et des riches cités urbaines de l'axe rhénan.

Influencée par le courant luthérien, la Réforme protestante se développe suivant plusieurs modèles, selon les conditions locales et nationales.

Le « courant réformé » inspiré par Zwingli, puis par Calvin, affirmé en 1536, est plus intellectuel et politique, parfois théocratique, s'appuyant sur un élément bourgeois ou même populaire en France et en Suisse.



Représentation de l'enfer © Calendrier des Bergers



Luther (église des Billettes) © O. d'Haussonville

C'est également en 1536 que l'Acte de Suprématie consacre le schisme de la royauté anglaise avec Rome, suivi du basculement de l'anglicanisme vers la Réforme.

Les idées nouvelles conduisent aussi à une réforme radicale, surtout en Allemagne (accompagnées de jacqueries, « guerre des paysans », manifestations populaires durement réprimées par la réforme « officielle »). Mais malgré sa pluralité, la Réforme protestante se reconnaît dans des aspirations fortes : justification par la foi (*sola fide*), importance de la grâce (*sola gratia*), primauté de la Bible (*sola scriptura*).

La papauté en Italie et, dans la péninsule ibérique la « reconquista » sur l'islam, sont

un barrage efficace aux idées nouvelles. Mais l'humanisme, qui prône le retour aux sources de l'Antiquité gréco-latine, et l'autorité de l'Écriture invoquée par la Réforme jouent un rôle essentiel. La mise au point par Gutenberg d'une nouvelle technique, l'imprimerie, a ouvert un nouvel âge. Les nouvelles idées des humanistes, puis celles de la Réforme, peuvent être diffusées en masse. La Bible, traduite en langue locale, peut être lue.

En savoir plus



## John Wyclif

(vers 1328-1384)

Il est l'un des pré-réformateurs.

Après des études scientifiques puis théologiques à Oxford, il entre au service du roi d'Angleterre. À partir de 1374, il élabore sa doctrine : la Bible est l'autorité suprême, la véritable Église est l'Église invisible des chrétiens en état de grâce ; s'ils sont en état de péché, les membres de la hiérarchie, et le pape lui-même, en sont exclus. Il est contre les indulgences, car c'est Dieu seul qui pardonne. Sa doctrine est condamnée, mais il n'est pas excommunié.

Ses idées se répandent, ses disciples (les « Lollards ») prêchent une foi simple et « évangélique », conduisant à une révolte des paysans, qui est rudement réprimée.

Les idées de Wyclif ont un rayonnement considérable en Angleterre et dans toute l'Europe centrale.



John Wyclif (vers 1328-1384) © S.H.P.F.

## Jan Hus (1369-1415)

Il est considéré comme l'un des principaux pré-réformateurs. Né en Bohême méridionale, il est ordonné prêtre en 1400. Il décide de prêcher en langue tchèque et entreprend de traduire l'Évangile en cette langue. Doyen de la faculté de théologie de Prague, il prône le retour à la pauvreté et à l'Évangile qui est la seule règle. Il condamne les indulgences.

Excommunié, il est cité devant le concile de Constance (1414) : condamné pour hérésie, il est brûlé vif. Son martyre entraîne 18 ans de guerre en Bohême : la défénestration à Prague de notables catholiques constitue le début d'une insurrection des « hussites », qui résiste à cinq croisades que l'Europe envoie à l'appel du pape et du roi de Bohême contres ces « hérétiques ».



Jean Hus, d'après l'original de Cranach © S.H.P.F.



# Les indulgences

La querelle des indulgences est la cause ou du moins le détonateur des bouleversements religieux du XVI<sup>e</sup> siècle. Parmi les hantises qui traversent la Chrétienté, l'angoisse du jugement qui se rapproche est présente partout. La croyance au purgatoire, lieu intermédiaire entre paradis et enfer, conduit l'Église à vendre des « indulgences » pour en abrégé le séjour.

Pour certains, le meilleur moyen de se préparer à l'au-delà de la mort est la possibilité d'acheter ces indulgences que vend la papauté. Cette vente est stimulée par les nouveaux besoins financiers de l'Église, en particulier du fait du mécénat

des papes au profit des arts. Même si l'argent récolté est destiné à la grandeur de l'Église, en particulier à l'édification de Saint-Pierre de Rome, pour d'autres cette confusion entre le salut de l'âme et ces trafics financiers est jugée scandaleuse : la foi seule peut sauver, le Christ n'est pas mort pour rien. Les indulgences amènent Luther à se dresser contre la papauté.



Vente des indulgences dans une église  
© Bibliothèque Universitaire de Strasbourg

# 2 Luther

(1483-1546)



Luther affichant ses thèses à Wittenberg © S.H.P.F.



Luther brûle la bulle du pape © S.H.P.F.

La Réforme protestante, ce choc qui bouleverse l'Europe à partir de 1517, est déclenchée par Luther. La Réforme se développe selon différents modèles, ce qui montre que la Réforme ne peut se réduire à l'histoire personnelle de Luther. Cependant, elle dépend étroitement du génie de cet homme et de son œuvre.

Né en Allemagne (Eisleben) en 1483, Martin Luther se destine à une carrière de juriste. Mais, lors d'un terrible orage au cours duquel la foudre tombe à deux pas de lui, il fait le vœu de devenir moine. Il entre en 1515 au couvent des Augustins d'Erfurt. Devenu docteur en théologie et professeur à l'université de Wittenberg, il explique et commente la Bible.

L'affaire des indulgences déclenche l'acte fondateur de la Réforme. Luther acquiert la conviction que tout homme est sauvé par l'amour gratuit de Dieu et non par l'achat des indulgences.

Le 31 octobre 1517, Luther placarde ses 95 thèses contre ces indulgences sur la porte de l'église de Wittenberg. Ses thèses enflamment l'Allemagne puis l'Europe et provoquent la rupture avec Rome : après trois ans de procès, le pape l'excommunie. Mais Luther brûle solennellement le 15 juin 1520 la bulle du pape. Convoqué par l'empereur Charles Quint devant la Diète de Worms en 1521, Luther refuse de se rétracter. Il fonde ainsi le protestantisme sur la liberté de conscience et non plus sur l'appartenance à l'Église.



Luther à Wartburg © S.H.P.F.



Luther, tableau de Cranach (église de Wittenberg)

Réfugié chez le prince électeur Frédéric de Saxe au château de la Wartburg, Luther entreprend la traduction de la Bible en allemand.

Parue en 1534, cette traduction contribue à fixer la langue allemande.

Ses deux catéchismes de 1529 et ses 32 cantiques ont un impact considérable.

Revenu à Wittenberg, il se marie et devient père de 6 enfants. Il continue à enseigner, luttant par ses écrits contre l'Église catholique mais également contre ceux qui veulent aller plus loin dans la liberté politique (guerre des paysans) et dans la Réforme radicale (anabaptistes). Il meurt en 1546.

Son bras droit et successeur, Philippe Melanchthon, rédige la Confession d'Augsbourg en 1530. Celle-ci devient en 1555 la confession de foi officielle de l'Église luthérienne.

En savoir plus



## Luther vu dans l'Histoire

La figure de Luther fait très tôt l'objet de commentaires et d'analyses historiques. Selon les moments, l'accent est mis tantôt sur le réformateur, le théologien, le traducteur de la Bible en langue allemande, tantôt sur l'homme dont l'œuvre a eu de grandes conséquences politiques, qu'elles aient été pacifiques – le développement d'établissements d'enseignement –, ou parfois violentes – la guerre des paysans, symbole d'une lutte contre toutes les féodalités.

En France, après la défaite de Sedan (1870) et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les historiens identifient souvent Luther comme le symbole de ce qui a rendu les civilisations allemande et française très différentes. On souligne volontiers ce qui a fait l'originalité et la force de la Réforme de Calvin, « la Réforme française », en opposition aux ambiguïtés allemandes. Pendant la Première Guerre mondiale, Paul Claudel affirme que la France défend le Christ avec l'aide de la Vierge contre « l'apostat de Luther qui est avec le diable ». L'approche de l'homme et de son œuvre est maintenant plus équilibrée.

## Philippe Melanchthon

(1497-1560)

Humaniste, professeur de grec à l'université de Wittenberg, il adhère dès le début à la Réforme et devient l'ami et le collaborateur de Luther. Il donne un premier exposé systématique de la pensée de Luther dans les *Loci Communes* (1521). Préoccupé de concilier la Réforme et l'humanisme chrétien, il s'efforce de réaliser l'unité entre les différentes tendances, et tente même de rapprocher Réforme et catholicisme pour maintenir l'unité de la chrétienté et l'unité politique de l'Empire : il affirme le pouvoir de l'État, issu du droit naturel, face à la suprématie de l'Église. Il est l'auteur de la Confession d'Augsbourg présentée à la diète d'Augsbourg (1530) convoquée par Charles Quint. Cette confession, pourtant modérée, ne parvient pas à rétablir l'accord avec les catholiques. Principal successeur de Luther, il est un grand éducateur : l'enseignement de la lecture est indispensable pour comprendre la Bible.



Melanchthon © Musée de la Réformation de Genève





Famille protestante lisant la Bible et chantant des psaumes ©S.H.P.F.

## Pour lire la Bible

L'éducation est une priorité pour les réformateurs : l'enseignement de la lecture et de l'écriture sont indispensables pour la connaissance de la Bible. Luther élève la vocation du maître d'école à la hauteur d'un sacerdoce :

« Après l'œuvre du pasteur il n'est pas d'œuvre plus belle ni plus importante que celle de maître d'école ».

La Réforme remet en cause le système scolaire hérité du Moyen Âge où les écoles dépendaient des paroisses et des couvents. Luther et Melancthon délèguent la responsabilité scolaire aux autorités politiques, le droit au savoir s'étend aux filles.

Le but est la scolarité obligatoire pour tous : l'enseignement de la lecture est nécessaire pour comprendre l'Évangile. Et plus les hommes sont cultivés, plus ils se détachent des « superstitions catholiques ». Mais cette éducation par l'école est complétée par celle de la famille : c'est de la responsabilité des parents de faire de leurs enfants de bons chrétiens.

À Strasbourg, le réformateur Martin Bucer crée le premier lycée ou « gymnase ». L'humaniste Jean Sturm en est le premier recteur. Dès son passage à la Réforme, la ville de Genève rend l'enseignement élémentaire

public et obligatoire.

En France, les consistoires prennent sous contrat des maîtres d'école ou « régents », qui enseignent aux filles aussi bien qu'aux garçons. La lecture et l'écriture se diffusent dans les milieux réformés, leur donnant une avance culturelle, d'autant que cet enseignement est donné en français.

« C'est la Réforme qui s'est passionnée pour l'instruction du peuple. Elle a voulu que tout homme sût lire, et quel livre ? Celui où elle-même puisait la vie. »

(Jean Jaurès, 1911)

# 3 La doctrine

- **La « justification par la grâce seule »** est au centre de la Réforme : pécheur, l'homme justifié, c'est-à-dire rendu juste, est pardonné, donc sauvé par sa foi en Jésus-Christ. Cette foi-confiance est elle-même un don gratuit de Dieu. Le chrétien est libéré de la logique des bonnes œuvres et des pratiques méritoires.
- **L'Écriture est la seule autorité** : la parole de Dieu, c'est-à-dire l'Évangile de Jésus-Christ, que porte l'Écriture biblique, est au-dessus de toute norme de l'Église, fût-elle proclamée par un pape ou un concile. Accessible à tous les croyants, la parole de l'Écriture ne peut être confisquée ou contrôlée par les clercs.
- **Le sacerdoce universel de tous les baptisés** : « nous sommes tous prêtres ». Il n'y a pas de hiérarchie sacrée entre clercs et laïcs, puisque tous ont égal accès à Dieu : « prince ou savetier ou pasteur, tous au service les uns des autres, comme les membres d'un même corps dont le seul chef est le Christ ».
- **Les sacrements** : signes visibles de la grâce de Dieu institués par le Christ, Luther ne retient comme sacrements que le baptême et la Sainte Cène. Il invite à comprendre le sacrement comme promesse de grâce reçue par la foi, et non plus comme un acte opérant par lui-même le salut.

Une telle compréhension du sacrement bouleverse la doctrine et la pratique :

- elle exclut toute idée de « messe » comme sacrifice offert par les prêtres pour le salut des vivants et des morts,
- la parole doit être clairement entendue de tout le peuple : l'office doit être en langue courante, et non en latin,
- la référence du sacrement aux paroles de son institution par le Christ – « buvez-en tous » – conduit à une communion pour tout le peuple sous « les deux espèces », c'est-à-dire le pain et le vin.





# LE TEMPS DE CALVIN

Une génération après Luther, le Français Jean Calvin est l'organisateur de la Réforme, notamment à Genève et en France : organisation de l'Église, de la doctrine, du rôle de l'Église et de l'État.



Calvin



Les ordonnances  
ecclésiastiques



# 1 Calvin

(1509-1564)



Jean Calvin ©Église Réformée de Savoie

Jean Calvin (1509-1564) est né à Noyon en Picardie. Son père est administrateur de biens au service des chanoines de Noyon, il oriente le jeune Calvin vers le droit, qu'il étudie à Orléans puis à Bourges. Calvin fréquente les milieux humanistes et les cercles de théologiens où se discutent les idées nouvelles. La conversion de Calvin remonte sans doute à 1533. En 1534, il rompt définitivement avec l'Église catholique. La même année, il se trouve à Paris quand éclate l'affaire des placards. La répression qui s'ensuit le fait quitter la France et il se réfugie à Bâle. Son premier texte dogmatique est l'introduction à la traduction en français de la Bible par son cousin Olivétan. En 1536, il publie la première édition de son ouvrage majeur : *l'Institution de la religion chrétienne* dont le succès est considérable.

## L'institution de la religion chrétienne

Dans ce grand catéchisme, Calvin reprend le message essentiel de Luther sur le salut gratuit en Jésus-Christ pour celui qui croit. Comme lui, il proclame la justification par la foi seule, sola fide, et non par les œuvres. Comme Luther, Calvin affirme que l'Écriture est le seul fondement de la vérité, sola scriptura. Mais tandis que Luther centre son message sur Jésus-Christ, Calvin le centre davantage sur Dieu, à qui revient toute gloire : Soli Deo Gloria.

La doctrine de la gratuité du salut va se préciser peu à peu sous la forme de la prédestination, développée ultérieurement par Théodore de Bèze : Dieu seul est maître du salut, c'est donc Lui qui choisit les élus et les réprouvés. L'homme est délivré du souci de chercher à gagner son salut par ses œuvres, mais ses œuvres témoignent de sa reconnaissance envers Dieu. Calvin insiste sur la déchéance de l'homme depuis le péché originel, afin d'exalter la grandeur de Dieu et la grâce du salut.

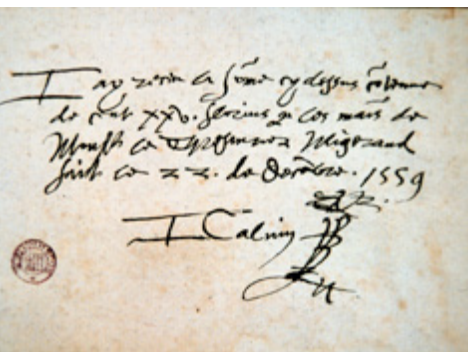
Comme Luther, il rejette le purgatoire, les prières pour les morts et le culte des saints qui pour lui n'ont aucun pouvoir d'intercession. Il garde deux sacrements : le baptême et la Cène.

Comme Luther, il refuse la doctrine catholique de la transsubstantiation mais, alors que pour Luther le Christ est présent dans le pain et le vin de la communion, pour Calvin le Christ est présent spirituellement pendant la célébration de la Cène : comme le corps du croyant est nourri par le pain et le vin, son âme est nourrie spirituellement par le corps du Christ.

La première édition de ce « manuel de l'enseignement chrétien » paraît en latin à Bâle en 1536. Constamment remaniée, l'*Institution* n'atteint sa forme définitive qu'en 1559 dans sa version latine et en 1560 dans sa version française.



L'*Institution de la religion chrétienne* de Jean Calvin ©Musée Calvin de Noyon



Autographe de Jean Calvin (22 décembre 1559) © Musée Calvin de Noyon

À Genève, qui vient d'adopter la Réforme, Guillaume Farel (Français qui, après avoir participé au Cénacle de Meaux, s'est réfugié en Suisse et y a diffusé la Réforme) persuade Calvin de venir l'aider à l'organisation ecclésiastique de la ville et à résoudre le problème de l'autorité respective de l'Église et de l'État. Les deux hommes échouent et sont expulsés par les autorités de Genève en 1538.

À l'appel du réformateur Martin Bucer, Calvin s'établit à Strasbourg où il exerce les fonctions de

pasteur et de professeur. Il se marie avec une jeune veuve, Idelette de Bure, dont il aura un fils mort en bas âge. En 1540, il rédige son *Commentaire de l'Épître aux Romains*. C'est à Strasbourg que Calvin accède à la reconnaissance internationale. Il accompagne Bucer à plusieurs colloques organisés par Charles Quint pour tenter d'éviter la fracture entre les Églises, sans succès.

En 1540, les conseils de la ville de Genève demandent à Calvin de revenir : pensant n'y rester que six mois, il y restera vingt-trois ans, jusqu'à sa mort. Dans ses *Ordonnances ecclésiastiques*, il structure l'Église, il organise sa liturgie et fait adopter pendant le culte le chant des psaumes traduits en vers par Clément Marot.



Jean Calvin par Ary Scheffer © Musée Calvin



Adieux de Calvin aux syndics de Genève © Musée Calvin

Il lutte également pour une réforme en profondeur des mœurs. Ses activités de prédicateur, de théologien, d'écrivain, sa volumineuse correspondance, étendent son influence à toute l'Europe. Un nombre important de Français émigrés sont accueillis au sein de la bourgeoisie de Genève, malgré l'opposition de certains, hostiles à la « tyrannie » de ces étrangers.

Le rayonnement de Genève est couronné en 1559 par la création d'une Académie, qui est dirigée par Théodore de Bèze.

Malgré l'affaire de Michel Servet, l'autorité de Calvin n'est plus contestée à Genève et le modèle genevois se diffuse largement en Europe.

Jean Calvin meurt le 27 mai 1564, à l'âge de cinquante-cinq ans.

On doit par ailleurs souligner que, par tous ses écrits, Calvin a contribué à fixer la langue française :

« homme de lettres du premier ordre, écrivant en français avec une pureté singulière pour son temps : cette pureté que nos habiles grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siècle »

(Encyclopédie Diderot)

En savoir plus





Martin Bucer (1491-1551) © S.H.P.F.

## Martin Bucer

(1491-1551)

Né en Alsace, il entre dans l'ordre des Dominicains où il fait dix ans d'études de théologie. Il rencontre Luther en 1518 et adopte ses idées. Après avoir quitté son ordre, s'être marié avec une ancienne moniale, il est excommunié. Il s'installe à Strasbourg où il introduit la Réforme.

Il y accueille en 1538 Calvin chassé de Genève. Humaniste, il tente de concilier les différents

théologiques entre protestants qui surviennent au sujet de la Cène. Il accueille les anabaptistes persécutés.

Exilé de Strasbourg par Charles Quint, il se réfugie à Cambridge où il enseigne et joue un rôle important dans l'établissement de la réforme anglicane.

Théodore de Bèze (1519-1605)  
© S.H.P.F.

## L'académie de Genève

Elle est le premier centre d'enseignement supérieur protestant pour la théologie, les lettres et le droit. Elle forme surtout des pasteurs missionnaires au service des Églises réformées dans toute l'Europe. Créée en 1559, elle marque le couronnement de l'œuvre de Calvin. Il fait venir à Genève les professeurs de la ville rivale de Lausanne, en particulier Théodore de Bèze qui la dirige, et Pierre Viret. Le succès est considérable, on vient de loin pour y étudier, des centaines d'auditeurs suivent les cours de Calvin, qui vient de publier la dernière édition de l'*Institution de la Religion chrétienne*. L'académie acquiert une réputation internationale.

Calvin a fait de Genève la « Rome protestante ».



Pierre Viret (1511-1571) © S.H.P.F.



# Théodore de Bèze

(1519-1605)



Théodore de Bèze (1519-1605) © S.H.P.F.

Écrivain et philosophe, il collabore avec Calvin et recueille sa succession, à Genève.

Né à Vézelay, il fait des études littéraires et juridiques à Orléans et à Paris. Il se convertit à la Réforme en 1548.

Contraint à l'exil, il devient professeur de grec à Lausanne, puis professeur de théologie et pasteur à Genève.

Il est le premier recteur de l'Académie que Calvin crée en 1559.

Lors de la première guerre de religion, il est aumônier auprès de l'armée de Condé. Il dirige la délégation protestante au Colloque de Poissy (1561).

De retour à Genève en 1563, il succède à Calvin à la direction de l'Église de Genève, et assure la

direction ecclésiastique et intellectuelle du mouvement réformé international. La *Confession de la foi chrétienne*, parue en français en 1559, résume de façon systématique la doctrine réformée.

Il préside le synode de La Rochelle en 1571, durant lequel la Confession de foi des Églises réformées est adoptée.

Homme de lettres, sa tragédie biblique *Abraham sacrifiant* mêle l'héritage humaniste et la conscience chrétienne. Dans *Du droit des magistrats sur leurs sujets*, rédigé après le massacre de la Saint-Barthélemy, il légitime une résistance constitutionnelle à un pouvoir devenu tyrannique.

Sa correspondance avec les théologiens, hommes politiques et écrivains est considérable.



# Michel Servet

(1511-1553)



Michel Servet (1511-1553) © S.H.P.F.

D'origine espagnole, esprit brillant, grand voyageur, Michel Servet est à la fois médecin renommé (il découvre la circulation pulmonaire), théologien, imprimeur.

Cette dernière activité lui permet de diffuser ses prises de position violentes contre le dogme de la Trinité qu'il dit n'être pas fondé sur la Bible (*De trinitatis erroribus*, publié en 1531). Pour Servet, Dieu est unique, Jésus et le Saint-Esprit sont des manifestations de l'action divine, mais non Dieu lui-même.

Ces écrits sont jugés blasphématoires et le font taxer d'hérétique. Il condamne également le baptême des enfants.

Installé comme médecin dans le Dauphiné, près de Vienne, il se lance dans une controverse épistolaire, volontiers agressive, avec Calvin. En 1553, l'Inquisition condamne Servet au bûcher, mais par

contumace car Servet s'est réfugié à Genève.

À cette date, l'influence de Calvin à Genève est essentiellement d'ordre spirituel, en butte au parti des « libertins » qui a pris le pouvoir politique au conseil des Deux-Cents qui gouverne la ville, et qui se débarrasserait volontiers de la rigueur de Calvin.

Conscient de cette situation, Servet, traitant Calvin d'« ignare » et d'« âne », se rend, le 13 août 1553, au temple où Calvin célèbre le culte. Provocation ? Servet est arrêté et, dans sa prison, prépare son procès qui se déroulera devant le Petit Conseil, seul capable d'émettre les sentences criminelles. Calvin est consulté en tant que théologien et met en évidence le caractère hérétique des propos de Servet.



Michel Servet, *De trinitatis erroribus* (1531)

© S.H.P.F.

L'avis des villes protestantes de la Confédération va dans le sens de Calvin, mais ne prend pas position sur la peine à appliquer. Lâché par les libertins qui ne veulent pas encourir l'accusation d'hérésie, Servet est condamné par le Grand Conseil à mourir sur le bûcher le 27 octobre 1553.

La polémique mettant en cause l'intolérance de Calvin s'installe rapidement.

À Castellion, ami de Calvin, pour qui « tuer un homme n'est pas tuer une doctrine, c'est tuer un homme »,

Théodore de Bèze répond « le magistrat a l'autorité et le devoir de punir l'hérétique ».

Au XX<sup>e</sup> siècle, un monument en l'honneur de Servet sera érigé sur l'emplacement de son bûcher, à Genève.

## Le Traité des reliques

De retour à Genève en 1541, Calvin rédige un *Traité des reliques* qui connaît un succès immédiat. Il veut détourner les fidèles de toute vénération ou culte des reliques :

« au lieu de chercher Jésus-Christ en sa parole, ses sacrements et en ses grâces spirituelles, le monde, selon sa coutume, s'est amusé à ses robes, chemises et drapeaux ».

Calvin fait remarquer que ces reliques, dont la Bible ne parle pas, n'ont pu résister aux destructions de Jérusalem (table de la Cène à Rome). Elles ont été créées après le I<sup>er</sup> siècle et sont fausses (le bras de saint Antoine à Genève) ou anachroniques (les dés des soldats romains ou encore les trois prépuces du Christ à Rome, Charroux et Hildesheim). Ces reliques ne peuvent que susciter des querelles entre les chrétiens en Orient et en Occident (la croix apparue à Constantin se trouverait à Brescia ou à Cortonne).

Avec une ironie souvent féroce, Calvin établit le panorama des reliques vénérées dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle, gigantesque « forêt » dont on ne peut sortir qu'avec méthode. D'abord le Christ avec ses dents, ses cheveux, son sang, son berceau, le pain, la croix, le suaire, les deniers de Judas, les crucifix dont la barbe pousse ou dont les yeux pleurent ; surtout les clous, plus de quatorze, dispersés dans toute l'Europe.

Sa diatribe contre le lait de la Sainte Vierge est célèbre :

« si la Sainte Vierge eût été une vache et qu'elle eût été nourrice toute sa vie, à grand peine en eût-elle pu rendre telle quantité » ;

de même que le dénombrement des reliques des apôtres :

« car partout où il y a église qui porte leur nom, il y en a des reliques »

Ce traité, immédiatement condamné par la Sorbonne, fait l'objet d'une dizaine d'éditions au XVI<sup>e</sup> siècle.

## 2 Les ordonnances ecclésiastiques

Cet ouvrage de Calvin sert de base à l'organisation de l'Église de Genève. Les autres Églises réformées s'en inspirent, notamment en France.

L'Église est régie par quatre ministères :

- les pasteurs qui prêchent la parole de Dieu et donnent les sacrements ; ils n'exercent aucune juridiction civile et doivent prêter le serment civil par lequel ils s'engagent à ce que le peuple respecte l'autorité de la ville ;
- les docteurs qui enseignent la sainte doctrine ;
- les anciens qui veillent aux mœurs des fidèles ; ce sont des laïcs choisis par les conseils ;
- les diacres qui veillent sur les pauvres et les malades.

Les ordonnances établissent deux assemblées à Genève :

- la compagnie des pasteurs qui se réunit chaque semaine et assure la cohérence doctrinale des pasteurs,
- le consistoire qui réunit anciens et pasteurs (les laïcs y sont majoritaires), qui traque les « superstitions » catholiques et dénonce les mœurs scandaleuses.

Elles traitent aussi du partage des pouvoirs : Genève n'a jamais été une théocratie impliquant une soumission totale de l'État à l'Église.

De retour à Genève en 1541, Calvin négocie avec les conseils de la ville un texte où il distingue clairement le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir de la cité.

Le problème de l'excommunication (interdiction de participer à la Cène) est au centre du débat. Pour Calvin, c'est un acte religieux et il doit lutter pour l'imposer, les conseils de la ville voulant en garder la prérogative.

Par contre, l'autorité civile intervient sur la nomination ou la révocation des pasteurs, sur les recommandations de la compagnie des pasteurs.

Enfin, le pouvoir du consistoire est limité par la possibilité de recours au magistrat (pouvoir civil) dans de nombreuses instances.

Il ne s'agit pas d'une séparation de l'Église et de l'État avant la lettre, mais d'une complémentarité des tâches.





## L'homme réformé

Le modèle est celui de Calvin, il implique une rupture radicale avec le catholicisme. Les intermédiaires sont abolis : la Vierge, les saints, les prêtres, le purgatoire.

La désacralisation est totale : plus de mystère de la messe, plus de présence réelle du Christ dans les tabernacles consacrés, le baptême n'est plus le rite qui efface le péché originel et préserve de la damnation.

Le réformé meurt sans les sacrements de l'Église.

L'enterrement se fait en terre non consacrée, sans apparat, sans prédication. L'homme réformé refuse les pratiques anciennes : aller à la messe, se confesser ; il rejette signes de croix, processions, genuflexions devant les images et reliques.

Le dimanche, jour du Seigneur, comporte le matin la prédication dite en français par le pasteur, accompagnée de chants de psaumes (recueil de Clément Marot et de Théodore de Bèze), l'après-midi le catéchisme. La discipline calviniste proscriit comme contraire à « l'honneur de Dieu » l'adultère, la « paillardise », les jeux de hasard, la danse, le carnaval, le théâtre, les signes de luxe et met au premier rang le travail, l'instruction, la famille.



Knox : prédication à Edimbourg (vitrail cathédrale de St-Giles) © Collection privée



# LA RÉFORME EN FRANCE

## essor et violences

Les idées de Luther se répandent en France dès 1520, malgré l'opposition des autorités. À partir de 1540, sous l'influence de Jean Calvin, une nouvelle Église se structure. L'apparition d'un parti protestant conduit à une réaction catholique. Les désordres menacent le pouvoir royal, conduisant aux guerres de religion qui débutent en 1562.



**L'essor du  
protestantisme**



**La Saint-  
Barthélemy**

# 1 L'essor du protestantisme

(1520-1562)

## Un terrain favorable

Les nouvelles idées de la Réforme trouvent en France un terrain favorable.

Le courant humaniste évangélique, illustré par Érasme, prône déjà une réforme : retour à l'Évangile et aux textes originaux, critique des rites, de l'Église catholique, mais une réforme dans le cadre de l'Église. Ces idées novatrices atteignent l'entourage du roi François I<sup>er</sup>. Marguerite d'Angoulême, sœur du roi, demande à l'évêque de Meaux de réformer son diocèse : il fait venir Lefèvre d'Étaples (dont la traduction en français du Nouveau Testament avait été immédiatement condamnée par la Sorbonne) qui fonde le « cénacle de Meaux ». Dès 1520, les écrits de Luther parviennent en France où ils trouvent un terrain favorable. Guillaume Farel, membre du cénacle de Meaux, les lit et en répand l'esprit. Traduits en français, imprimés surtout en Suisse, ils circulent clandestinement.

Les protestants, appelés luthériens, qui appartiennent à l'élite sociale sachant lire, sont déclarés hérétiques. Leur persécution commence dès 1521 : amende, prison, mort sur le bûcher.



Château de Nérac (47), foyer d'humanisme © S.H.P.F.

## Différents facteurs font monter la tension

### - La fondation d'Églises réformées sous l'impulsion de Calvin :

la première Église est celle de Meaux, mais dès 1555 d'autres Églises sont constituées à Paris et surtout en Languedoc, en Provence et dans la vallée de la Garonne. En 1559, a lieu à Paris le premier rassemblement clandestin des responsables des Églises : le synode, où des règles sont édictées (confession de foi et discipline ecclésiastique), toutes inspirées de Calvin. La Réforme se répand dans les villes. Une grande partie de la noblesse y adhère.

### - La haute noblesse se divise en deux clans :

l'un protestant avec Jeanne d'Albret (mère du futur Henri IV), Louis de Bourbon, prince de Condé, Gaspard de Coligny ; l'autre, catholique avec le duc François de Guise et son frère le cardinal de Lorraine, très actifs auprès du roi Henri II.

### - L'affaire des placards (1534) :

des affiches injurieuses à l'égard de l'Église catholique, de même que la conjuration d'Amboise (1560), tentative d'enlèvement du roi François II afin de le soustraire à l'influence des Guise, déclenchent la répression.



Le cardinal de Châtillon, l'amiral de Coligny (chef des protestants français) et François, seigneur d'Andelot.  
Gravure de Marc Duval (Paris, BNF) © S.H.P.F.

## L'échec des tentatives de conciliation

Catherine de Médicis, régente du royaume, et le chancelier Michel de l'Hospital veulent éviter un conflit religieux menaçant le pouvoir royal.

Dans sa tentative de conciliation, le colloque de Poissy (1561) échoue sur la question de la communion.

L'Édit de janvier (1562), qui reconnaît aux protestants le droit de s'assembler pour leur culte dans les faubourgs des villes, n'est pas accepté par le parti catholique, en particulier par le duc de Guise à l'origine du massacre de Wassy (mars 1562). C'est le début des huit guerres de religion qui couvrent une période de trente-six ans.





## Marguerite d'Angoulême

(1492-1549)



Marguerite d'Angoulême © S.H.P.F.

Sœur de François I<sup>er</sup>, sur lequel elle exerce un grand ascendant, elle joue un rôle politique important. Veuve en 1525 de Charles, duc d'Alençon, elle se remarie en 1527 avec Henri d'Albret, roi de Navarre.

Sa fille, Jeanne d'Albret, est la mère d'Henri de Navarre, futur Henri IV. Du fait de sa grande culture, elle sait le grec et le latin, son rayonnement intellectuel est considérable, faisant de son château de Nérac un important foyer d'humanisme.

Dès 1517, elle est sensible aux idées nouvelles de la Réforme et protège de nombreux protestants, sans pour autant rompre avec l'Église catholique. Femme de lettres, son œuvre la plus connue est un recueil de contes, l'*Heptameron*.

## Le synode de 1559

Le synode national de 1559, réuni dans la clandestinité, organise l'Église réformée selon le système dit « presbytérien synodal ». La base de l'Église est l'assemblée des fidèles de l'Église locale qui élit les membres du consistoire ou « conseil des anciens ». Ce consistoire élit le pasteur, qui le préside, et choisit ses représentants au « colloque » qui réunit quelques Églises locales. C'est également le conseil des anciens qui élit les délégués au synode provincial. Le synode provincial règle les questions disciplinaires régionales, le synode national statue en dernier ressort et dispose de l'autorité doctrinale. Conséquence logique du sacerdoce universel, ces assemblées sont composées de laïcs et de pasteurs.



## Jeanne d'Albret

(1528-1572)

Fille d'Henri II d'Albret, roi de Navarre et de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I<sup>er</sup>, elle épouse Antoine de Bourbon. En 1553, Henri de Navarre naît de cette union.

Devenue reine de Navarre en 1555, elle veille à maintenir l'indépendance de ses États par rapport à la France et l'Espagne.

Elle se convertit au protestantisme en 1560 sous l'influence de Théodore de Bèze et impose sa religion à ses États.

Calviniste convaincue, elle promulgue des ordonnances ecclésiastiques sur le modèle genevois. Venue à la cour de France en 1572 pour arranger le mariage de son fils avec Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX, elle meurt juste avant ce mariage, ce qui recule au mois d'août la cérémonie prévue en mai.



Jeanne d'Albret (1528-1572) © S.H.P.F.

## François de Guise

(1519-1563)

Compagnon d'Henri II, il participe à toutes les guerres menées par la France autour des années 1550 contre Charles Quint, les Espagnols, les Anglais. Avec son frère, le cardinal de Lorraine, il a une grande influence sur le jeune roi François II.

A la tête du parti catholique, il réprime dans le sang la Conjuraison d'Amboise (1560), et provoque le massacre de Wassy en 1562, à l'origine des guerres de religion.

Durant le siège d'Orléans, il est assassiné le 18 février 1563 par un gentilhomme protestant.

Il est le père d'Henri de Guise, dit le balafre, chef de la Ligue, assassiné à Blois en 1598 sur l'ordre d'Henri III.



François de Lorraine, duc de Guise (1519-1563) © S.H.P.F.

# 2 La Saint-Barthélemy



Massacre de la St-Barthélemy au moment des festivités des noces d'Henri roi de Navarre avec Marguerite de Valois, soeur de Charles IX © S.H.P.F.

La Saint-Barthélemy est l'événement emblématique des guerres de religion ; les historiens en dénombrent huit qui vont déchirer la France de 1562 à 1598. Après le massacre de Wassy, la guerre s'étend à tout le royaume. Les batailles, les violences sauvages alternent avec des tentatives d'apaisement.

La reine mère, Catherine de Médicis, dans l'espoir de sceller la réconciliation nationale favorise le mariage d'Henri de Navarre avec sa fille, Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Le mariage a lieu le 18 août 1572. De nombreux nobles protestants accompagnent à Paris le roi de Navarre.

Le 22 août, un attentat est perpétré contre l'amiral de Coligny à sa sortie du Louvre où il assiste au conseil du roi. L'amiral n'est que blessé, mais la tension devient extrême dans Paris.

Lors d'un conseil royal, est décidé l'assassinat des chefs protestants dans la nuit du 23 au 24 août.





Mort de l'amiral de Coligny, St-Barthélemy 24 août 1572 © S.H.P.F.



St-Barthélemy - 24 août 1572 © S.H.P.F.

La cloche de l'église Saint-Germain l'Auxerrois sonne le tocsin. L'amiral est tué dans son logis et défenestré, tandis que de nombreux gentilshommes huguenots sont massacrés au Louvre et en ville, « tués comme des brebis à l'abattoir » comme l'a écrit Théodore de Bèze.

La situation dégénère en massacre généralisé à Paris. Pendant trois jours, la tuerie se poursuit.

La violence est extrême. Le nombre de victimes est évalué à 4 000. Henri de Navarre et le prince de Condé sont épargnés parce que princes du sang, mais ils sont contraints à se convertir au catholicisme. Le massacre s'étend à la province : des Saint-Barthélemy locales ont lieu d'août à septembre 1572. On décompte au moins 10 000 morts en province. Il s'ensuit un exode massif de protestants vers l'étranger.

En savoir plus



# Catherine de Médicis

(1519-1589)

Après la mort d'Henri II, la reine Catherine de Médicis est régente.

Ses fils François II puis Charles IX deviennent rois.

Le pouvoir royal est menacé par les troubles et le renforcement du parti des Guise après l'échec de la conjuration d'Amboise. Pour éviter l'aggravation du conflit religieux, Catherine de Médicis convoque une assemblée de théologiens catholiques (40 prélats parmi lesquels le cardinal de Lorraine) et protestants (12 participants, dont Théodore de Bèze) : le « colloque de Poissy ». Le chancelier Michel de l'Hospital déclare :

« il faut rétablir l'ordre et l'unité par la douceur, la paix est plus importante que le dogme ».

Mais le colloque bute sur la question de la communion : Théodore de Bèze nie la présence réelle du Christ dans le pain et le vin de la communion. Pourtant, par l'édit de janvier 1562, Catherine de Médicis reconnaît officiellement aux protestants le droit de s'assembler pour leur culte dans les faubourgs des villes.



Catherine de Médicis (1519-1589),  
reine de France © Collection privée

# Gaspard de Coligny

(1519-1572)

Élevé dans la religion catholique, nommé amiral de France par Henri II en 1552, Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, adhère aux idées de la Réforme au cours de sa captivité (1557), à la suite de la bataille de Saint-Quentin contre les Espagnols. Il prépare avec Catherine de Médicis le colloque de Poissy. Après la mort du prince de Condé à Jarnac, il devient le chef incontesté des protestants. Après la paix de Saint-Germain (1570), Coligny est invité à la cour où il jouit de la faveur du roi.

Il incite Charles IX à soutenir les rebelles des Pays-Bas contre Philippe II d'Espagne, projet qui suscite l'exaspération de la Ligue menée par les Guise. Le 22 août 1572, Coligny est victime d'un attentat, derrière lequel se profilent Catherine de Médicis et plus vraisemblablement les Guise, commandité ou non par l'Espagne. Cet attentat manqué provoque, dans les deux camps, colère et angoisse et déclenche le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, qui commence par l'assassinat de l'amiral.

Son corps est jeté par la fenêtre de sa maison.



Gaspard de Coligny (1519-1572) © S.H.P.F.



Assassinat de Coligny (1572) © S.H.P.F.

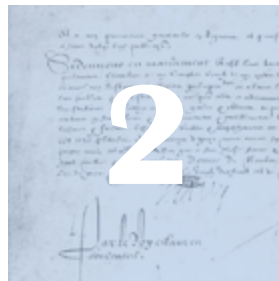


# IV LE TEMPS DE LA TOLÉRANCE

Henri IV impose l'édit de Nantes (1598) mettant fin à trente-six ans de guerres. Il institue l'égalité civile entre protestants et catholiques, il permet à la minorité protestante d'exister, mais enfermée dans le carcan juridique d'une réglementation qui limite la pratique du culte réformé.



Henry IV



L'édit de Nantes

# 1 Henri IV

## La jeunesse d'Henri

Né au château de Pau en 1553, il est le fils d'Antoine de Bourbon, premier prince du sang, et de Jeanne d'Albret qui, devenue reine de Navarre en 1555, adhère à la Réforme en 1560. Placé jusqu'en 1567 par son père à la cour de France comme garant de l'entente entre la monarchie et la reine de Navarre, il participe dès 1568 avec le parti protestant à la troisième guerre de religion,

marquée par la victoire des catholiques à Jarnac (13 mars 1569).

Le 18 août 1572 a lieu le mariage d'Henri, devenu roi de Navarre à la mort de sa mère. Il épouse Marguerite de Valois, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, et sœur du roi Charles IX.

Resté huguenot, il n'assiste pas à la messe de mariage célébrée à Notre-Dame et reçoit la bénédiction sur le parvis. Ces « noces vermeilles » précèdent de quelques jours la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Épargné comme prince du sang, Henri de Navarre est contraint à l'abjuration et il est retenu prisonnier à la cour.

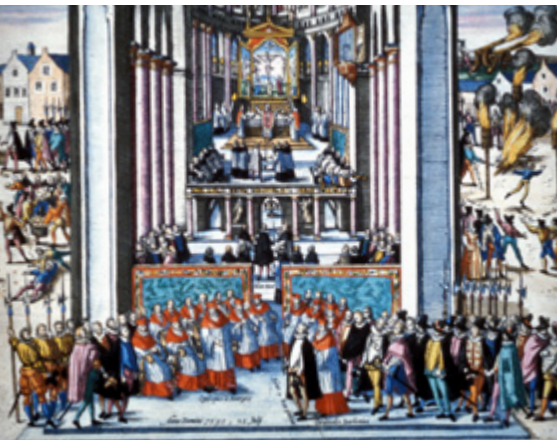
En 1576, il parvient à s'échapper, retourne dans ses États de Navarre, revient au protestantisme et, comme chef du parti protestant, participe aux dernières guerres de religion.



Henri IV de Navarre et Marguerite de Valois - miniature  
extraite du livre de prière de Catherine de Médicis  
© Collection privée



Assassinat d'Henri III par Jacques Clément

Conversion d'Henri IV (1593) - Gravure de Hogenberg  
© B.P.U. GenèveAssassinat d'Henri IV par François Ravallac - Gravure de  
Hogenberg © B.P.U. Genève

## Roi de France

En 1584, la mort de François d'Anjou, duc d'Alençon, dernier frère du roi Henri III, fait d'Henri de Navarre l'héritier de la couronne en vertu de la loi salique. Il devient roi de France après l'assassinat d'Henri III.

Il hérite d'un royaume ruiné, divisé, partiellement occupé par les Espagnols. En mars 1590, la bataille d'Ivry ouvre la voie au siège de Paris.

La « reconversion » d'Henri IV au catholicisme en 1593 et son sacre à Chartres le 27 février 1594 provoquent un grand choc parmi les protestants mais facilitent le ralliement des catholiques. Le roi entre triomphalement dans Paris trois semaines après le sacre, le 22 mars 1594.

Il reste au roi à mettre fin à la Ligue : il déclare la guerre à l'Espagne en janvier 1595. Après trois ans de guerre, les Espagnols quittent le royaume, mettant fin à un conflit qui concerne l'Europe entière. La Bretagne, aux mains du duc de Mercœur, dernier prince ligueur, se soumet au printemps 1598.

L'édit de Nantes (13 avril 1598) impose la paix religieuse. En 1610, voulant contrer une alliance entre les Habsbourg d'Autriche et d'Espagne, Henri IV s'allie aux protestants allemands de l'Union évangélique et prépare la guerre.

Le 14 mai 1610, se rendant en carrosse à l'Arsenal chez Sully, Henri IV est assassiné, rue de la Ferronnerie, par François Ravallac, un fanatique nostalgique de la Ligue.







Email de Bernard Palissy © Musée huguenot de Badkarlshafen



Maison natale de Bernard Palissy à St-Avit  
© H. Guicharnaud

## Bernard Palissy

(1510-1590)

Célèbre pour avoir redécouvert le secret de la faïence émaillée, il se convertit à la Réforme en 1546. Responsable d'une petite communauté réformée en Saintonge, il est arrêté et emprisonné à Bordeaux.

Catherine de Médicis le protège et le charge de l'embellissement des jardins des Tuileries. En 1563, il est arrêté pour hérésie. Il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy et se réfugie à Sedan. En 1585, l'édit de Nemours, imposé par la Ligue et Henri de Guise, renie la politique de tolérance, et stipule que les calvinistes ont six mois pour choisir entre l'exil et l'abjuration.

Tombé aux mains de la Ligue et refusant d'abjurer, il est emprisonné à la Bastille où il meurt en 1590. Son cadavre est jeté aux chiens.

## François de la Noue

(1531-1591)

Il est connu comme chef militaire et mémorialiste des guerres de religion. Issu d'une famille de la noblesse bretonne, il se convertit dès 1558 à la Réforme à la suite de la venue de Bretagne de François d'Andelot, frère de l'amiral de Coligny. Il participe à toutes les guerres de religion, avec leurs succès et leurs échecs.

A la tête de l'infanterie huguenote, il est grièvement blessé en 1570 et amputé de son bras gauche, d'où son surnom de « Bras de fer ». En 1572, il rejoint le prince de Nassau pour soutenir les révoltés des Pays-Bas contre Philippe II d'Espagne, il n'est donc pas à Paris lors de la Saint-Barthélemy.



Lors de la quatrième guerre (1573), il est chargé par le roi Charles IX d'une mission de conciliation avec les protestants de La Rochelle. L'édit de paix de Boulogne (juillet 1573) n'ayant pas été respecté, il reprend ses activités militaires aux Pays-Bas : fait prisonnier par les Espagnols, il est maintenu prisonnier pendant cinq années au château de Limbourg.

Il y rédige ses fameux *Discours politiques et militaires sur la nécessité d'une politique de tolérance*, une réflexion sur le rôle et la place de la noblesse en France, et des études de stratégie militaire.

## Philippe de Mornay, dit Duplessis Mornay

(1549-1623)

Il consacre toute sa vie à la cause protestante.

Militaire, il s'illustre à la bataille de Coutras (1587). En 1578, Henri de Navarre l'envoie auprès du prince d'Orange qui lutte contre l'hégémonie espagnole.

Lorsqu' Henri de Navarre devient l'héritier pré-somptif du royaume, il tente une action de médiation entre les deux camps, cherchant un consensus minimal, luttant contre l'influence des Guise : il défend la loi salique de succession contre la loi de catholicité défendue par les Guise.

Après l'accession au trône d'Henri IV, son influence diminue, Mornay ayant critiqué la conversion du roi. Lors des négociations de l'édit de Nantes, il plaide en faveur des protestants, qui le considèrent comme leur défenseur. Il est définitivement écarté après sa confrontation avec l'évêque d'Évreux au sujet de l'eucharistie.

Nommé gouverneur de Saumur, il y crée l'Académie de théologie protestante en 1604. Dans ses nombreux écrits, il insiste sur la nécessité de séparer le politique du religieux.



Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623) © S.H.P.F.



Agrippa d'Aubigné © S.H.P.F.

## Agrippa d'Aubigné

(1552-1630)

Né dans une famille calviniste, il s'engage à l'âge de seize ans dans l'armée du prince de Condé, puis devient compagnon d'Henri de Navarre, participant aux guerres de religion.

Il ne pardonne pas à Henri IV sa conversion au catholicisme, et reste hostile au rapprochement entre catholiques et protestants.

Son poème *Les Tragiques* peint, dans une langue d'une rare violence, les persécutions endurées par ses coreligionnaires.

Ce poème est une vue prophétique nourrie de la Bible, véritable parcours initiatique qui, à partir des souffrances endurées, aboutit au triomphe et à la gloire de Dieu.

## Antoine de Chandieu

(1534-1591)

Gentilhomme bourguignon, converti à la Réforme, il est reçu en 1557 comme pasteur de l'Église de Paris. Il est chargé de nombreuses missions en province pour organiser les premières Églises. Dès 1562, début des guerres de religion, il quitte Paris pour le Dauphiné et Lyon, où en 1565 il est temporairement pasteur. Son fief de Chandieu étant mis sous séquestre, il se réfugie à Genève.

La paix de Saint-Germain le fait revenir en France pour devenir délégué du Lyonnais et de la Bourgogne. En 1572, après la Saint-Barthélemy, il s'installe à Lausanne. En 1587, appelé par Henri de Navarre, il participe à la bataille de Coutras, puis est envoyé auprès des princes protestants d'Allemagne et des cantons suisses réformés. De retour à Genève, il reprend ses activités pastorales.

Son activité littéraire est importante, en particulier son *Histoire des persécutions et martyres de l'Église de Paris depuis l'an 1557 jusqu'au temps de Charles IX*.



Antoine Chandieu  
(1534-1591)  
© Collection privée



Maximilien de Béthune, duc de Sully  
(1559-1641) © Collection privée

## Sully

(1559-1641)

Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duc de Sully, se lie à Henri de Navarre dès son jeune âge. Issu d'une famille protestante du nord de la France, il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy. Entré dans l'entourage d'Henri de Navarre, il le suit quand celui-ci parvient à s'échapper de la cour en 1576. En 1590, il est grièvement blessé à la bataille d'Ivry lors de la huitième guerre de religion.

Dès l'avènement au trône d'Henri IV, il joue un rôle politique de premier plan : conseiller d'État, membre du conseil du roi, surintendant des bâtiments royaux, surtout surintendant des finances, pratiquant une gestion rigoureuse des deniers publics, encourageant l'agriculture.

Son œuvre est considérable pour le redressement de la France épuisée par les guerres de religion. Il ne critique pas l'abjuration du roi, mais ne l'imité pas. Sa carrière politique s'achève avec l'assassinat du roi. Il est fait maréchal de France par Louis XIII. Il laisse ses mémoires : *Les économies royales*.



Henri IV reçoit Sully blessé après la bataille d'Ivry © S.H.P.F.

# 2 L'édit de Nantes



Enregistrement de l'édit de Nantes par le  
Parlement de Paris © S.H.P.F.

L'édit de Nantes (1598) institue la coexistence religieuse entre catholiques et protestants, et met fin à trente-six ans de guerre civile.

Imposé par Henri IV, son but immédiat est la paix civile et le rétablissement de la confiance, mais son objectif avoué reste l'unité religieuse du royaume. Dans le préambule, le roi souhaite que « l'établissement d'une bonne paix » permette à ses « sujets de la religion prétendue réformée » de revenir à la « vraie religion », la sienne, « la religion catholique, apostolique et romaine ».

Les documents de l'édit comportent quatre textes distincts :

- un premier brevet promet une subvention annuelle de 45 000 écus pour les besoins du culte protestant et surtout une rémunération des « ministres » (pasteurs),
- l'édit proprement dit, qui comporte 92 articles, est « perpétuel et irrévocable » ce qui signifie qu'il ne peut être modifié que par un nouvel édit,
- un deuxième brevet assure aux protestants 150 lieux de refuge accordés pour 8 ans, dont 51 places de sûreté, dont les garnisons sont tenues par les protestants,
- 56 articles dits « secrets ou particuliers » de moindre importance règlent des situations locales.

Certaines dispositions de l'édit de Nantes sont favorables aux catholiques : la messe est rétablie partout, y compris en Béarn, les services catholiques sont seuls autorisés dans la plupart des villes, tous les bâtiments ayant appartenu aux catholiques leur sont rendus, les curés des paroisses perçoivent la dîme de la part des protestants selon la coutume.



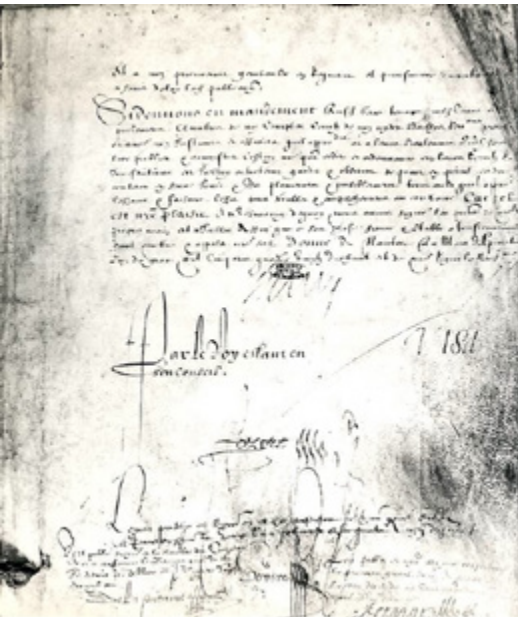
D'autres sont en faveur des protestants : octroi de la liberté de conscience, respect de l'organisation des synodes, égalité en matière d'éducation, égalité absolue d'accès à toutes dignités et charges publiques.

Mais la pratique du culte protestant est limitée : il est autorisé seulement dans certains lieux, et il est interdit là où il n'est pas explicitement autorisé,

notamment à la cour, à Paris, et à moins de cinq lieues de la capitale, ainsi qu'aux armées.

L'édit comporte des dispositions générales : amnistie générale (sauf cas « exécrables »), interdiction des troubles, provocations, excitations du peuple, égalité devant la loi et la justice, liberté d'abjuration c'est-à-dire possibilité de changer de religion, garantie juridique grâce à des chambres mixtes, droit de retour des émigrés et de leurs enfants.

L'enregistrement de l'édit est fait par les Parlements. Certains y sont franchement hostiles : Henri IV doit l'imposer au Parlement de Paris, et celui de Rouen attendra onze ans avant de le ratifier.



Édit de Nantes : les signatures © S.H.P.F.

En savoir plus





# LE TEMPS DE LA RÉPRESSION

La révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV est l'aboutissement d'une politique de répression s'accroissant tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle entraîne l'exil de nombreux protestants vers les pays du Refuge. Dans les provinces du sud de la France, la résistance est d'abord violente avec la guerre des camisards, puis clandestine lors du temps du Désert.



**La révocation de  
l'édit de Nantes**



**Le temps du Désert**



**Le Refuge**

# 1 La révocation de l'édit de Nantes



Les dragonnades © S.H.P.F.



Enlèvement des enfants protestants © S.H.P.F.

Pendant près d'un siècle (1598-1685) l'édit de Nantes a été le cadre juridique permettant à la minorité protestante (5% de la population) d'exister. Mais, pour le catholicisme animé par l'esprit de la Contre-Réforme, il ne pouvait s'agir que d'un répit.

Dans un premier temps, à la paix d'Alès (1629) qui clôt de nombreuses opérations militaires menées par Louis XIII contre les armées des places protestantes, (dont le célèbre siège de La Rochelle, en 1628), la « religion prétendue réformée » (RPR) perd ses places de sûreté et le droit de tenir des assemblées politiques.

Malgré leur loyalisme envers la monarchie pendant la Fronde, l'étau se resserre autour des protestants, avec une aggravation dans le processus de démantèlement de l'édit de Nantes, à partir de 1661. L'accession aux fonctions municipales, judiciaires ainsi qu'aux corporations, l'achat d'offices sont interdits ; la liberté de culte est jugulée, les Académies protestantes sont supprimées, les biens des consistoires leur sont enlevés.

Enfin, la reconquête catholique, qui réduit la théologie de la Réforme à une simple contestation de certains abus, va favoriser la conversion au catholicisme. La liberté de conscience n'est plus respectée. Les « dragonnades », c'est-à-dire le logement forcé de soldats chez les membres de la RPR terrorisent les habitants pour les contraindre à se convertir.



Interdiction des prêches et arrestation des protestants après la Révocation (gravure de Castel) © Collection privée

Affirmant qu'il n'y a presque plus de protestants en France, Louis XIV signe l'édit de Fontainebleau en octobre 1685. Celui-ci révoque l'édit de Nantes de 1598, la religion prétendue réformée (RPR) devient hors la loi.

Un quart des réformés s'enfuit vers les « pays du Refuge ».

Ceux qui restent (les trois-quarts des protestants des années 1685) doivent se convertir. Les « nouveaux convertis » sont surveillés : obligation d'assistance à la messe et de communion pascalle. Le refus de l'extrême-onction est un crime. Les enfants peuvent être soustraits à l'autorité de leurs parents, placés de force dans une famille catholique, éduqués dans un couvent.

La religion réformée passe dans la clandestinité : c'est le temps du « Désert », par référence aux errances et aux épreuves des Hébreux à leur sortie d'Égypte.

En savoir plus





## L'édit de Fontainebleau

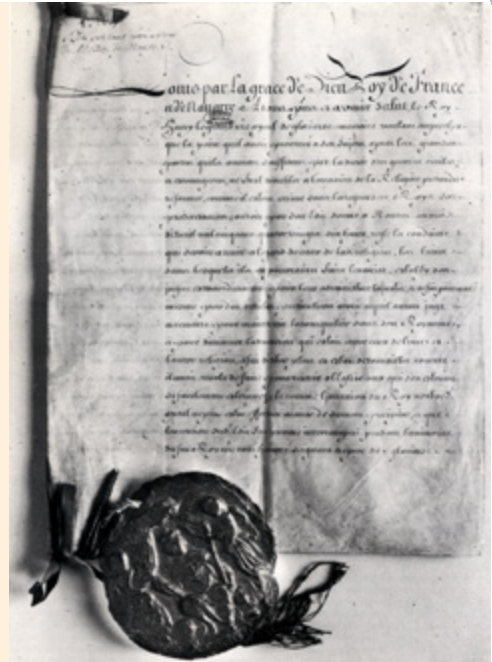
Signé par Louis XIV le 18 octobre 1685, il révoque l'édit de Nantes de 1598.

Dans un long préambule, Louis XIV prêche à Henri IV l'intention de réunir les protestants à l'Église catholique.

La mort prématurée d'Henri IV puis les nombreuses guerres extérieures ont empêché la réalisation de ce dessein. Maintenant que la paix est revenue, Louis XIV va le réaliser. Et puisque la meilleure et la plus grande partie des sujets de la « religion prétendue réformée » se sont convertis à la religion catholique, l'édit de Nantes est devenu « inutile ». L'édit de Nantes et l'édit de Nîmes par la suite n'ont été accordés que pour pacifier les esprits.

L'édit comporte plusieurs articles :

- La révocation de l'édit de Nantes (1598) et de l'édit de Nîmes (1629) signé par Louis XIII, avec comme conséquence la destruction de tous les temples encore debout,
- l'interdiction de tout exercice de la RPR (Religion Prétendue Réformée),
- l'exil dans les 15 jours, sous peine de galère, des pasteurs qui refusent de se convertir,
- les incitations à la conversion des pasteurs : pension à vie et facilités de reconversion vers des métiers juridiques,
- l'interdiction des écoles protestantes,
- l'obligation de faire baptiser et de faire instruire les enfants dans la religion catholique,
- la confiscation des biens des réformés partis à l'étranger, sauf s'ils reviennent dans un délai de 4 mois,
- l'interdiction d'émigration, sous peine de galères pour les hommes et de prison pour les femmes,
- la punition des relaps (les « nouveaux convertis » qui reviendraient au protestantisme).



Édit de Fontainebleau : révocation de l'édit de Nantes © Archives Nationales

# 2 Le temps du Désert

L'édit de Fontainebleau de 1685 impose la religion catholique, les Églises réformées sont mises hors la loi.

Une période de violence ravage le Languedoc : c'est la guerre des camisards (1702-1704), où des paysans, appelés par des prophètes, vont se battre pour leurs convictions religieuses.

## Le prophétisme

Dans les années suivant la révocation de l'édit de Nantes, un mouvement prophétique, étranger à la tradition réformée, soulève le peuple protestant du sud de la France. Le mouvement débute en 1688 dans le Dauphiné : une jeune



bergère parle en dormant d'abord en patois, puis en français. Son discours est une suite de versets ou de fragments bibliques adaptés aux circonstances :

« Tenez ferme, cherchez la Parole, vous la trouverez dans la repentance ».

Des foules accourent pour l'écouter. Elle est arrêtée, mise en prison, puis enfermée dans un couvent.

Mais le mouvement des « petits prophètes » se répand. Gens du peuple, filles ou garçons,

souvent illettrés proclament : « Repentez-vous de l'abjuration massive de 1685, la ruine de l'Église de Babylone (catholique) est proche ».

Cette parole véhémence s'accompagne de gémissements, sanglots, tremblements qui déconcertent protestants aussi bien que catholiques. Leur fanatisme va être rapidement condamné, en particulier par les pasteurs du Refuge. Après une période de relatif silence, du fait d'une répression impitoyable, leur voix réapparaît et l'un des leurs, Abraham Mazel, assassine l'abbé du Chayla, ce qui déclenche la guerre des camisards.

"Les petits prophètes cévenols" - gravure du XIX<sup>e</sup>  
in *Histoire de France populaire* d'Henri Martin ©  
collection M. Chaleil

## La guerre des camisards (1702-1704)

Elle ravage les Cévennes au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est une réaction violente contre l'édit de Fontainebleau et son application impitoyable au Languedoc. L'événement déclencheur est l'assassinat de l'abbé du Chayla : inspecteur

des missions de conversion, son zèle antiprotestant le fait haïr de la population.

Paysans, artisans cévenols, répartis en petits groupes indépendants, dirigés par des chefs très jeunes, sans formation militaire, mais connaissant parfaitement le terrain, tiennent en échec les troupes de Louis XIV. Les cultes clandestins, chants de psaumes, prières, entretiennent l'ardeur des troupes camisardes qui se battent pour leurs convictions religieuses. La plupart des pasteurs étant exilés, la relève est prise par



Le brûlement des Cévennes - plaque de verre peinte, Samuel Bastide © Musée des Vallées Cévenoles

des laïcs, prédicants, surtout prophètes fanatiques qui parlent sous l'inspiration du Saint-Esprit et décident de la conduite de la guerre, comme le plus connu d'entre eux, Abraham Mazel.

Se croyant invincibles, ces paysans sans formation militaire oublient leur infériorité face aux troupes royales, fonçant sur elles en entonnant le psaume 68, dit « psaume des batailles ». Des deux côtés, la violence est extrême : massacre de villages catholiques par les camisards, « brûlement des Cévennes » décidé par le roi en 1703 pour priver les insurgés de l'appui des populations. La guerre proprement dite ne dure que deux ans, mais mobilise deux maréchaux de Louis XIV et 25 000 soldats. En 1704, un des chefs camisards, prédicateur-prophète, Jean Cavalier, battu, négocie avec le maréchal de Villars et peut quitter la France. D'autres, dont Abraham Mazel, continuent. Des tentatives pour relancer l'insurrection ont lieu jusqu'en 1710.

## La clandestinité

A partir de 1710, les protestants renoncent à l'insurrection, rejettent tout « prophétisme » fanatique : les Églises réformées passent dans la clandestinité pendant presque un siècle, jusqu'à l'édit de tolérance de 1787.

Elles se réorganisent. Suivant les directives d'Antoine Court, grande figure de cette période, les protestants privilégient les assemblées clandestines pacifiques, encadrées par les anciens et animées par des pasteurs ou par des prédicants





Le Désert : assemblée de protestants à Lecques près de Nîmes (30) © S.H.P.F.



Les galères © S.H.P.F.



Prisonnières huguenotes à la Tour de Constance (tableau de Jeanne Lombard) © Musée du Désert

autorisés à prêcher. L'ancienne discipline des Églises est réintroduite avec synodes et consistoires.

Jusqu'en 1760, on parle du « Désert héroïque », car ceux qui pratiquent clandestinement la religion réformée savent qu'ils s'exposent à des sanctions très lourdes : galères pour les hommes, prison pour les femmes, peine de mort pour les prédicants et pasteurs.

Progressivement, les assemblées se tiennent de plus en plus en plein jour, au su et au vu de la population. De 1760 à 1787, les lois répressives persistent, mais leur application devient moins rigoureuse. On entre dans la période du « Désert toléré ». Le bagne est rarement utilisé, les prisonnières sont libérées



(dont Marie-Durand enfermée 38 ans dans la tour de Constance).

Mais le risque demeure comme en témoigne l'affaire Calas (1762) : relayée par Voltaire, elle attire l'attention des élites sur la communauté protestante dont la répression paraît contraire aux idées des Lumières.

Il faudra attendre l'édit de tolérance, signé par Louis XVI en novembre 1787, pour que ce temps de la répression, qui a duré près d'un siècle, s'estompe, premier signe limité de réintégration de la communauté protestante.

En savoir plus



## Abraham Mazel

(1677-1710)

Il est l'image du prophète-combattant de la guerre des camisards. Visité de l'« esprit de prophète » à l'âge de 24 ans, qui lui inspire de délivrer ses frères prisonniers de l'abbé du Chayla, il participe au meurtre de ce dernier.

Malgré la reddition de Jean Cavalier, il continue le combat : arrêté en janvier 1705, il obtient la vie sauve grâce à l'intervention d'un curé qu'il avait épargné auparavant. Le 24 juillet 1705, il s'évade de la tour de Constance (Gard) avec 76 autres détenus. Il rejoint Genève puis Lausanne où il est pensionné comme officier dans le régiment « camisard ». Après l'échec de la tentative de débarquement des camisards, il se réfugie en Angleterre : son « inspiration » lui dit de repartir dans les Cévennes où il reprend le combat. En octobre 1710, il est tué près d'Uzès.



Le songe d'Abraham Mazel - Samuel Bastide © Musée du Désert

## Jean Cavalier

(1681-1740)

C'est le plus célèbre des chefs camisards. Né dans le canton d'Anduze, repéré en 1701 dans les assemblées protestantes interdites, il part pour Genève. Après le meurtre de l'abbé du Chayla, il rejoint les groupes insurgés dans les Cévennes ; de coups de main en coups de main, sa troupe s'équipe, s'aguerrit, s'agrandit. Il dévaste les villages catholiques et brûle les églises.

Après des succès contre les troupes royales, il est défait en 1704 à Nages, ses « magasins » ayant été découverts et pillés. Après des négociations avec le maréchal de Villars, il dépose les armes et part pour Genève, pour se mettre au service du duc de Savoie.

En 1706, il commande un régiment de l'armée anglo-portugaise composée en partie de camisards et de protestants exilés, avec l'idée de rejoindre les Cévennes en passant par la Catalogne. Battu, il fait la navette entre l'Angleterre et la Hollande. Promu général de brigade, il devient gouverneur de l'île de Jersey. Il meurt à Londres en 1740.



Jean Cavalier (1681-1740) © S.H.P.F.



Rencontre du Maréchal de Villars et de Cavalier © in *Nos garrigues et les Assemblées au Désert*

## Marie Durand

(1712-1776)

Elle est la figure emblématique de la résistance à l'intolérance religieuse.

Quelques mois après ses fiançailles, Marie Durand est dénoncée comme ayant été mariée clandestinement au Désert. Elle est arrêtée, emprisonnée dans la tour de Constance à Aigues-Mortes. Âgée de 19 ans, elle devait y rester 38 ans.

Par son courage, elle devint l'âme de la résistance de ses compagnes aux pressions de la hiérarchie catholique pour favoriser les conversions.

L'inscription « **RESISTER** » gravée sur la margelle du puits de la prison est attribuée, sans vraie certitude, à Marie Durand, mais elle symbolise pour le peuple protestant la foi et l'exhortation à l'espérance au temps du Désert.



Marie Durand (1712-1776) © S.H.P.F.

## Antoine Court

(1695-1760)

Il réorganise le protestantisme en France. Né dans une famille réformée, mais baptisé dans la religion catholique comme la loi l'impose, il s'engage dès 18 ans dans une activité de « prédicant », mais prend rapidement ses distances avec le prophétisme. Il prend conscience de l'urgence de réorganiser les Églises réformées et de rétablir la fonction pastorale, malgré les risques de la clandestinité.

En 1720, il arrive à Genève où il complète sa formation théologique et noue des relations avec les Églises du Refuge. En 1729, il organise à Lausanne le « Séminaire » pour former les futurs pasteurs du Désert. Rompant avec la période du prophétisme, il refuse toute résistance insurrectionnelle, tout en maintenant la pratique des assemblées du Désert, malgré leur illégalité. Il ne revient qu'une seule fois en



Antoine Court forme les jeunes pasteurs au séminaire de Lausanne (gravure Samuel Bastide)

© Musée du Désert

France pour le 4<sup>ème</sup> synode national des Églises réformées, en 1744, dans le Bas-Languedoc.

Il entretient une abondante correspondance européenne, destinée à faire connaître la communauté réformée persécutée et plaide pour la tolérance civile et la liberté religieuse.

## L'affaire Calas

Jean Calas, marchand protestant de Toulouse, est condamné par le Parlement de cette ville au supplice de la roue et exécuté le 10 mars 1762, sous l'accusation sans preuve d'avoir assassiné un de ses fils, sous prétexte qu'il s'est converti au catholicisme.

Voltaire enquête, mis au courant de « l'affaire qui, d'une manière ou d'une autre, est le comble du plus horrible fanatisme ».

Il obtient que l'affaire soit portée au Conseil du roi et, à force de démarches, que l'arrêt de Toulouse soit cassé. En 1765, le Conseil du roi reconnaît l'innocence de Calas et sa réhabilitation est prononcée.



Jean Calas (1698-1762) © S.H.P.F.



# 3 Le Refuge

L'émigration de plus de 200 000 huguenots français, qui prennent le risque de s'exiler vers les pays protestants d'Europe, se fait en deux vagues : la première lors des guerres de religion, surtout après le massacre de la Saint-Barthélemy, la deuxième, plus importante, après la révocation de l'édit de Nantes (1685) et jusqu'aux premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. La dernière vague de persécution de 1752 suscite encore des départs.

La République de Genève est le Refuge de la première vague au XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Genève est surtout un point de passage, jusqu'à 350 personnes par jour, car les réfugiés ne peuvent y rester, Louis XIV ayant imposé un Résident



Accueil des réfugiés huguenots en 1686 © S.H.P.F.

chargé de contrôler les passages. Le pays de Vaud en accueille davantage et, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un quart de la population de Lausanne est huguenote. C'est là qu'Antoine Court crée le Séminaire qui assure une formation théologique aux futurs pasteurs qui repartiront clandestinement en France.

Les réfugiés qui viennent du Sud de la France, après avoir reçu aide et secours en Suisse, poursuivent leur route en Allemagne. La ville impériale libre de Francfort,

luthérienne, sert de plaque tournante vers les différents États allemands ou les Pays-Bas. Un grand nombre, plus de 20 000, va vers le Brandebourg, futur royaume de Prusse, dont l'électeur, de confession réformée, offre des conditions très avantageuses (exemption d'impôts, aide matérielle). Au cours du règne de Frédéric II, les réfugiés toujours considérés comme sujets du roi de France obtiennent l'égalité des droits avec les sujets allemands, tout en conservant leurs privilèges (tribunaux, écoles et Églises françaises). Les artisans réfugiés vont participer au relèvement de l'Allemagne dévastée par la guerre de Trente Ans, en contribuant au développement des manufactures de

textiles et de l'industrie du luxe. Les huguenots ont eu une part déterminante dans la création à Berlin de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres qui, à sa fondation en 1700, compte deux tiers de membres d'origine française. De nombreuses gazettes permettent les échanges entre les deux pays, et favorisent la diffusion du français.

Dans les Provinces-Unies, l'arrivée des huguenots, en provenance de l'Ouest de la France, est massive, évaluée à 80 000 pour une population de deux millions d'habitants. La naturalisation leur est proposée, et ils sont rapidement intégrés. De nombreux pasteurs se répartissent dans le pays wallon. L'un d'eux, Pierre Jurieu, rédige dès 1686 ses lettres de soutien aux protestants persécutés. Les huguenots ont un rôle de premier plan dans le monde de l'édition et de l'industrie du livre. De nombreuses gazettes littéraires ou politiques sont publiées, dont *Les Nouvelles de la République des Lettres* publiées à Amsterdam par Pierre Bayle.



Les réfugiés français établissent des fabriques dans le Brandebourg © S.H.P.F.

En savoir plus



## Pierre Jurieu

(1637-1713)



Pierre Jurieu © S.H.P.F.

Pasteur du Refuge, il se fait le défenseur du droit des nations. Né dans une famille de pasteurs, il est nommé professeur de théologie et d'hébreu à l'Académie réformée de Sedan, qui est supprimée en 1681 par Louis XIV. Jurieu se réfugie à Rotterdam, où il est nommé pasteur de l'Église wallonne (Église protestante de langue française aux Pays-Bas).

Sa production théologique et littéraire est importante. Dans ses *Lettres pastorales aux fidèles qui gémissent sous la captivité de Babylone* (1686-1689) diffusées clandestinement en France et dans toute l'Europe, il se place sur un plan religieux, mais également politique, contestant la légitimité de l'édit de Fontainebleau. Il met

en question l'absolutisme et l'origine divine de la souveraineté, seul le peuple en étant la source première. Dans l'Église également, le peuple des fidèles est le seul souverain, et il en vient à soutenir la révolte des camisards et à justifier le rôle des « prophètes ».

## Pierre Bayle

(1647-1706)



Pierre Bayle (1647-1706) © S.H.P.F.

Il est né en Ariège, d'un père pasteur. Lors de ses études au collège jésuite de Toulouse, il se convertit au catholicisme, puis l'abjure en 1670. « Relaps », il s'enfuit à Genève. En 1675 il obtient la chaire de philosophie à l'Académie réformée de Sedan. Lorsqu'elle est fermée en 1681, il s'enfuit à Rotterdam où il enseigne la philosophie et l'histoire.

Les Provinces-Unies sont un État souverain, où le français est très répandu grâce aux nombreux Wallons qui se sont installés après avoir fui le Sud des Pays-Bas espagnols.

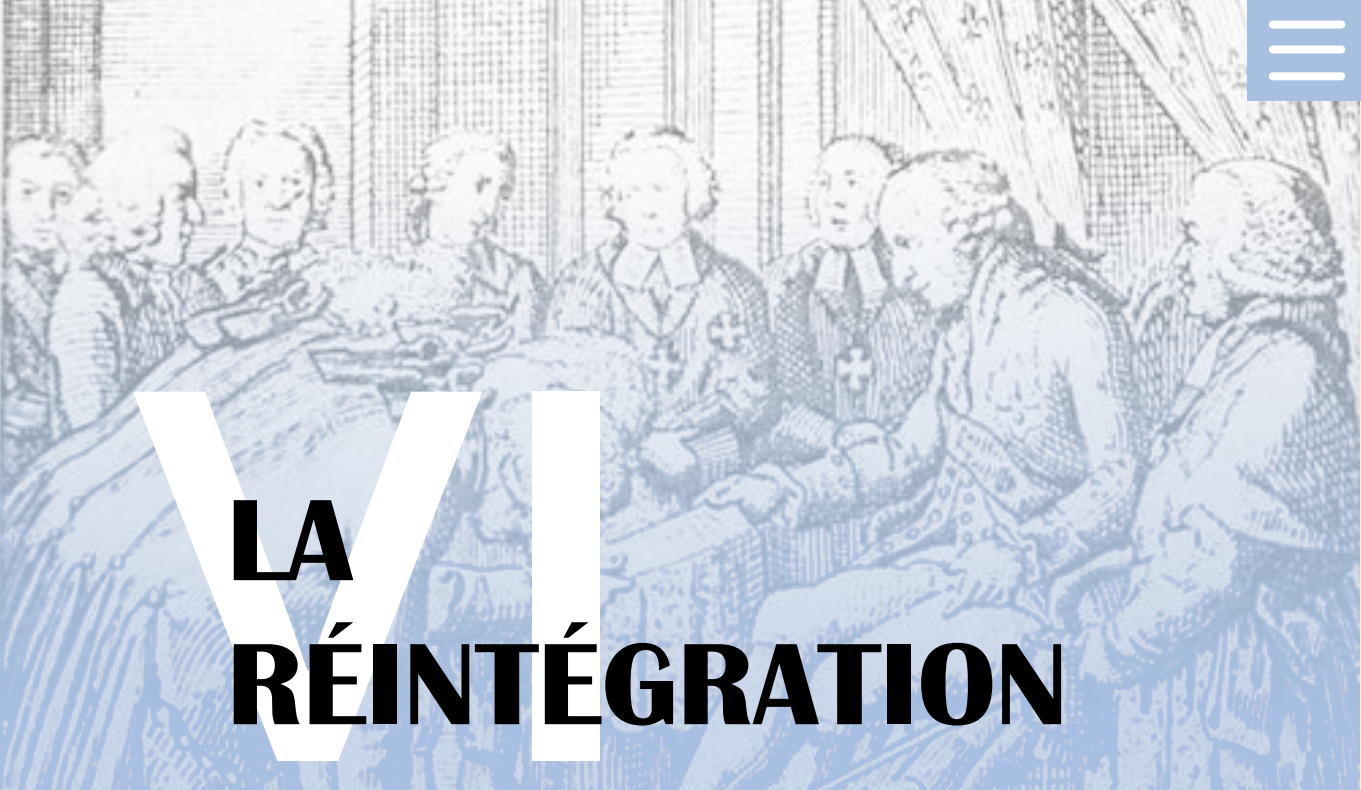
L'importance et la renommée des imprimeurs hollandais favorisent une grande activité littéraire et politique.

Pierre Bayle assure de 1684 à 1687 la rédaction du plus important des périodiques : les *Nouvelles de la République des Lettres* qui le met en rapport avec toute l'Europe savante. Son *Dictionnaire historique et critique des dogmes et traditions* est un très grand succès, mais est interdit en France. Hostile à tous les sectarismes, il plaide pour la tolérance, la liberté de conscience, donc le rejet de toute persécution. Respectueux de l'idée monarchique, il s'oppose au radicalisme de Pierre Jurieu, également exilé à Rotterdam.



Dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle  
© Musée Pierre Bayle





# LA RÉINTÉGRATION

L'édit de tolérance (1787) marque le début de la reconnaissance de la communauté protestante. La réintégration est l'œuvre de la Révolution. Après le Concordat de 1801, les Articles organiques règlent la vie des Églises catholiques comme protestantes.



La Révolution



Le Concordat

# 1 La Révolution



Édit de tolérance (1787) signé par Louis XVI, accordant l'état civil aux non-catholiques © Archives Nationales

L'édit de tolérance de novembre 1787 est le premier jalon qui va conduire à la reconnaissance du protestantisme dans la société française. Mais cet édit concerne uniquement l'état civil : il accorde simplement « à ceux qui ne font pas profession de la religion catholique » l'enregistrement de la naissance, du mariage, du décès devant un juge royal, éventuellement le curé de la paroisse agissant en qualité d'officier de l'état civil. L'accès aux charges publiques et à l'enseignement reste toujours interdit aux non-catholiques. L'édit ne mentionne ni le nom de la religion réformée ni la notion de liberté de conscience. On estime que la communauté protestante est réduite à environ 500 000 personnes.

Il faut attendre la Révolution pour que la communauté protestante soit réintégrée, par étapes successives :

- liberté de conscience par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (26 août 1789) :
  - « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi » ;
- accès à tous les emplois civils et militaires (décembre 1789) ;
- liberté d'exercer le culte religieux (constitution de 1791).

La Constituante qui a voté le 12 juillet 1790 la constitution civile du clergé n'est pas intervenue dans l'organisation du culte réformé, et le lien entre les Églises est lent à se rétablir. Des « bagarres » opposent catholiques et protestants à Nîmes et Montauban, mais dans l'ensemble la réintégration



Déclaration des Droits de l'homme © Collection privée

protestante se fait dans le calme. De plus, l'édit royal du 15 décembre 1790 accorde la nationalité française à toute personne exilée pour cause religieuse : on notera que ceux qui reviendront sont beaucoup moins nombreux que ceux qui sont partis pour les pays du Refuge.

L'attitude des protestants au cours des années révolutionnaires ne présente pas une image de cohésion. Si le nombre de protestants qui participent aux différentes assemblées dépasse leur proportion dans la population, ils ne s'impliquent pas en tant qu'adhérents à leur religion. On compte des pasteurs chez les Girondins comme chez les Montagnards, votant contre ou pour la mort du roi.

Sous la Terreur (1793-1794), la déchristianisation touche les pasteurs qui doivent cesser leur activité, la communauté

se repliant sur le culte privé et familial. D'assez nombreux pasteurs abdiquent, sous la pression des autorités, et reprennent les méthodes du Désert. Les temples sont ré-ouverts en 1795, beaucoup d'« abdicataires » sont réintégrés, le rétablissement de l'Être suprême et la reconnaissance de l'immortalité de l'âme par Robespierre ne leur paraissant pas en contradiction avec l'idée qu'ils ont du protestantisme.

La réorganisation des Églises réformées est le fait des Articles organiques de 1802, qui font suite au Concordat (8 septembre 1801), rétablissant la paix civile voulue par Bonaparte, Premier Consul.

En savoir plus





## Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne

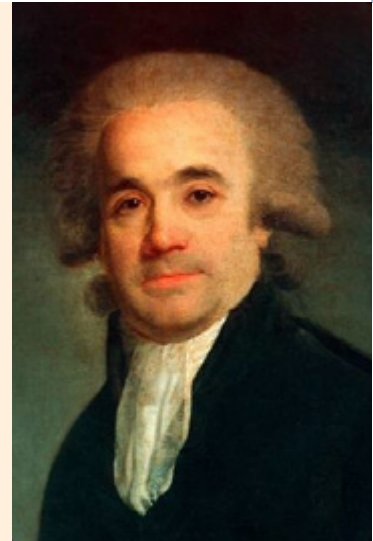
(1743-1793)

Il naît à Nîmes dans une famille de pasteur. Du fait de l'insécurité, son père l'envoie à Lausanne. Après ses études de théologie, il est consacré pasteur.

Rentré en France, il prend contact avec Lafayette et le ministre Malesherbes, tous deux favorables à la levée de la proscription des protestants. Il approuve l'édit de tolérance de 1787, tout en regrettant qu'il soit limité à l'état civil.

Élu député du tiers-état aux états généraux, représentant la sénéchaussée de Beaucaire, il rappelle que « la liberté de la pensée et des opinions est un droit inaltérable et imprescriptible » et réclame pour les protestants « non pas la tolérance, mais la liberté ».

Membre de la Convention, il siège avec les Girondins et vote contre la mort du roi. Arrêté le 3 décembre 1793, traduit devant le tribunal révolutionnaire, il est exécuté.



Rabaut Saint-Étienne © S.H.P.F.



## Paul-Henri Marron

(1754-1832)

Né à Leyde, descendant de huguenots originaires de la Drôme, il fait ses études de théologie dans cette ville, et devient en 1782 chapelain de l'ambassade de Hollande à Paris, dont la chapelle est devenue le lieu de refuge des réformés de Paris, pour les mariages et les trois cultes par dimanche, réunissant plus de 600 personnes. Louis XVI, par l'édit de tolérance (1787) accorde l'état civil aux protestants, le culte privé est autorisé, mais le culte public est encore interdit en 1789.

Progressivement l'Église réformée de Paris reprend vie

Paul Henri Marron, pasteur (1754-1832) © S.H.P.F.



et Paul-Henri Marron en est le premier pasteur, aidé dans cette charge par le député protestant Rabaut Saint-Étienne. En 1791, le premier « exercice public légal du culte réformé » est autorisé par l'Assemblée Législative, et la Municipalité loue l'église de Saint-Louis du Louvre, alors vacante, à « une société de personnes professant la religion protestante ». C'est le dimanche 22 mai 1791 qu'a lieu la « première assemblée publique du culte protestant ». Marron est pasteur de Saint-Louis du Louvre, puis de l'Oratoire du Louvre jusqu'à sa mort.

Marron est obligé de composer, en tant que pasteur, avec tous les gouvernements, avant, pendant et après la Révolution. Sa position est fort difficile, voire même critique : arrêté à trois reprises sous la Terreur, c'est la chute de Robespierre qui le sauve de la guillotine.



Église de l'Oratoire du Louvre à Paris (1829),  
gravure de Romney © Collection privée

# 2 Le Concordat



Signature du Concordat © Collection privée

En organisant un nouveau régime politique après son coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799), Bonaparte a pour but de rétablir la paix civile car, à ses yeux, la politique religieuse est une question importante. Agnostique, il connaît mal le protestantisme, mais tient volontiers des propos aimables à son égard. Il refuse au catholicisme le titre de « religion dominante » que réclamait le pape, se contentant de la qualifier de « religion

de la grande majorité des citoyens français ».

Le Concordat conclu avec le pape Pie VII, signé le 8 septembre 1801, complété quelques mois plus tard (1802) par les Articles organiques ajoutés par Bonaparte, sans concertation avec le pape, est un ensemble de règles réglementant la vie de l'Église catholique et organisant les cultes protestants. Il ne s'agit pas d'une loi négociée, mais d'une décision du gouvernement.

Quelques notables protestants luthériens ou réformés, surtout le pasteur Paul-Henri Marron et Pierre-Antoine Rabaut-Dupuis, membre du corps législatif, sont consultés, mais leur avis n'est guère pris en compte. Bonaparte ne reconstitue pas les Églises réformées telles qu'elles existaient au temps de l'édit de Nantes, il bouleverse leur organisation, d'où de nombreuses difficultés ultérieures.

L'Église locale, qui joue un rôle essentiel en tant que cadre de vie des fidèles et base de la pyramide d'assemblées qui constituent la structure des Églises réformées, n'est pas supprimée, mais elle est ignorée, sans existence officielle. La loi ne reconnaît que les Églises dites « consistoriales » qui, à l'instar de la cure catholique, comptent « six mille âmes de la même communion » : ce système est mal adapté à la dispersion des protestants. Seuls les synodes provinciaux sont reconnus, dont la réunion nécessite une autorisation gouvernementale.

Surtout, la loi est muette sur le synode national, qui est pourtant la seule autorité en matière dogmatique et disciplinaire. Enfin, l'État se mêle des problèmes spirituels : l'article 4 précise qu'aucune décision doctrinale ou dogmatique ne peut être publiée et enseignée sans avoir reçu l'autorisation du gouvernement.

Les pasteurs exercent une fonction officielle, et sont payés par l'État. Les Églises reconstituent leurs communautés, en particulier leur encadrement religieux. À la faculté de théologie de Strasbourg réservée aux luthériens et à celle de Genève, alors intégrée à l'Empire, s'ajoute pour les réformés la faculté de Montauban créée en 1808. En 1814, le corps pastoral, affaibli après 1792, s'est rétabli.

Les protestants acceptent avec reconnaissance ce statut qui les reconnaît et ne contient aucune mesure restrictive par rapport aux catholiques.

Des représentants des pasteurs assistent au couronnement de Napoléon qui répond en termes chaleureux à leur hommage. Du haut des chaires sont annoncées les victoires impériales auxquelles participent les généraux protestants Rapp et Walther. Cependant on remarque peu de protestants dans l'entourage immédiat de Napoléon, et les plus connus, comme Madame de Staël ou Benjamin Constant, se révéleront bientôt des opposants.

En savoir plus



Madame de Staël (1766-1817) - miniature en ivoire de P-L Bouvier © S.H.P.F.

## Germaine de Staël

(1766-1817)

Elle est l'une des grandes figures littéraires de la période préromantique. Elle est la fille du célèbre banquier genevois, Jacques Necker, ministre de Louis XVI ; sa mère est la fille d'un pasteur suisse. Protestante, elle épouse en 1786 le baron de Staël Holstein, ambassadeur de Suède à Paris, la cérémonie se déroulant dans la chapelle de l'ambassade. Ce mariage mal assorti la jette dans les bras de nombreux amants, dont Benjamin Constant.

Dans ces années pré-révolutionnaires, elle se consacre avec passion à la politique, très admirative de

l'Angleterre. Ses œuvres littéraires *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, ses romans à succès *Delphine* et *Corinne* lui valent la méfiance du pouvoir en place : elle est plusieurs fois exilée de Paris par le Directoire, puis par Napoléon qui la confine dans son château de Coppet, où se tiennent, selon Stendhal, les « états généraux de l'opinion européenne ».

Son livre *De l'Allemagne* est interdit par Napoléon.

Elle reste très attachée au protestantisme, mais sa religion est celle de son époque : l'accent est mis sur la morale et la révélation de « l'Être suprême », la tolérance. A Coppet, elle va au temple, donne à ses fils un pasteur comme précepteur.

« Je tiens à notre religion, celle de mon père et de ma mère, et mon fils ne doit pas s'en écarter ».

A la fin de sa vie, elle revient à un christianisme plus traditionnel.



Boissy d'Anglas (1756-1826) - Avocat, Président de la Convention, membre du consistoire de l'Église Réformée de Paris  
© S.H.P.F.

## François Boissy d'Anglas

(1756-1826)

Il est l'un des membres les plus importants de la communauté protestante lors de la Révolution et sous les différents régimes du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Député aux assemblées révolutionnaires, où il représente la circonscription d'Annonay, il défend les protestants ainsi que les prêtres réfractaires. Président de la Convention en 1795, il est le promoteur du décret du 3 ventôse instituant la séparation de l'Église et de l'État et la liberté des cultes.

Rallié au Consulat et à l'Empire, il devient successivement membre du conseil des Cinq Cents, président du

Tribunat, sénateur, comte d'Empire. Il est pair de France sous la Restauration. En 1814, membre de la commission chargée de la rédaction de la Charte (constitution accordée par le roi), il demande l'égalité des protestants avec les catholiques. Il a un rôle pacificateur lors de la Terreur Blanche de 1815. Vice-président de la société biblique, il est pendant trente ans membre du consistoire de l'Église réformée de Paris.





Portrait dessiné pendant  
l'incarcération commune de Jeanbon  
et de David au Collège des Quatre-  
Nations © S.H.P.F.

## André Jeanbon

(1749-1813)

Dit Saint-André (pseudonyme à consonance catholique qu'il adoptera selon la coutume du Désert), il naît en 1749 à Montauban, ville de tradition protestante, dans une famille réformée. Après avoir entamé une carrière d'officier de marine, il se tourne vers le ministère pastoral et va se former au séminaire de Lausanne, creuset des pasteurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle, fondé par Antoine Court en 1724. Consacré en 1773, il est rapidement chargé de responsabilités dans une Église qui reste encore clandestine jusqu'à la Révolution française.

Sous la Révolution, il est membre de la Convention. Il est ensuite nommé préfet, puis devient baron d'Empire. Son existence, dont les bouleversements reflètent bien les convulsions de l'époque, s'achève à Mayence en 1813, dans la fidélité à la foi réformée.



# LE TEMPS DU RENOUVEAU

Le XIX<sup>e</sup> siècle est pour le protestantisme français celui d'un intense « renouveau » dans tous les domaines : effervescence intellectuelle, confrontations théologiques, nouvelles idées dans les domaines de la vie civile et sociale.



**Protestantisme et  
vie publique**



**Le renouveau  
théologique**



**L'éducation**

# 1 Protestantisme et vie publique

Partisans en général de la Révolution qui leur a accordé liberté religieuse et égalité civile, les protestants acceptent les Articles organiques de 1802 qui reconnaissent officiellement les deux confessions luthérienne et réformée, et qui prévoient que les pasteurs sont payés par l'État. Les Églises reconstituent leurs communautés et leur encadrement religieux dans les facultés de théologie. Mais les protestants ont peu de place dans l'entourage de Napoléon.



La Terreur blanche © Collection privée

La Restauration, avec la Constitution de 1814, est ambiguë, assurant la protection de l'État à toutes les confessions, mais déclarant le catholicisme « religion d'État ».

La Terreur blanche de 1815 qui entraîne dans les régions protestantes du Gard le massacre de nombreux huguenots accentue la méfiance des protestants vis-à-vis des Bourbons.

Il faut attendre la Monarchie de Juillet pour que les protestants soient traités



Benjamin Constant © S.H.P.F.

comme des citoyens ordinaires, le catholicisme étant redevenu « religion de la majorité des Français » et non plus « religion d'État ».

La proximité de Louis-Philippe avec de nombreux protestants, le mariage de trois de ses filles avec des princes protestants, créent un climat favorable, confirmé par le ralliement immédiat de Benjamin Constant, Cuvier, et surtout de Guizot, qui sera un acteur essentiel du régime. La politique scolaire, le caractère assez libéral du régime conviennent à la majorité des protestants, surtout à la bourgeoisie qui reste en possession de l'essentiel du pouvoir par l'intermédiaire du vote censitaire. C'est à cette époque que s'épanouit le nouveau visage social

du protestantisme avec ses hommes d'affaires, ses banquiers, ses réseaux familiaux, aussi bien à Paris et à Nîmes qu'en Alsace.

Les réactions des protestants vis-à-vis de la Révolution de février 1848 sont diverses. Beaucoup, conscients de la misère du peuple et de la nécessité de réformes sociales l'accueillent favorablement. Pour d'autres, sous la caution du très conservateur « Comité démocratique protestant », le danger des idées socialistes doit être combattu.

Durant le Second Empire, l'attitude du monde protestant est ambiguë, à l'image de ce bonapartisme à la fois révolutionnaire et conservateur. Le peuple protestant rural est hostile à l'alliance du Trône et de l'Autel qui se dessine ; pour la bourgeoisie, le régime est trop autoritaire et clérical, malgré la présence du luthérien Haussmann comme préfet de Paris et d'Achille Fould, juif converti au protestantisme, comme ministre des finances.

La majorité des protestants est favorable à la III<sup>e</sup> République et influence fortement ses débuts. Beaucoup d'intellectuels sont attirés par le protestantisme, la « protestantisation » de la France leur apparaissant souhaitable pour instaurer durablement la République, d'où une réaction antiprotestante. L'influence des protestants est décisive pour une des grandes réalisations de la III<sup>e</sup> République : l'école obligatoire et l'enseignement élémentaire gratuit. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la réintégration de la communauté protestante peut être considérée comme achevée.





## 2 Le renouveau théologique

Au XIX<sup>e</sup> siècle la communauté protestante est marquée par un nouveau climat théologique. L'influence de la théologie allemande, la diffusion de la critique historique de la Bible, l'importance de l'affectivité liée à l'essor du romantisme opposent plusieurs courants de pensée, dont les frontières sont cependant fluctuantes.

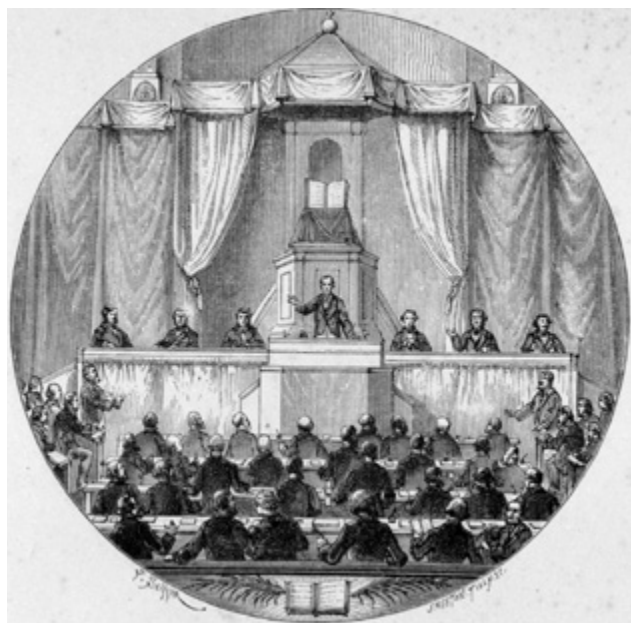
### Les Réveils

Les Réveils, d'inspiration anglo-saxonne, reflètent une piété plus sentimentale, « réveillée » par rapport à une foi jugée affadie, trop intellectuelle. Ils prônent la conversion considérée comme une nouvelle naissance, la lecture de la Bible, l'évangélisation. Leur souci des problèmes sociaux, du rôle des femmes, sont autant de thèmes qui influencent toute la société. Les Réveils stimulent les communautés et conduisent à la création d'Églises libres non concordataires à partir de 1849.

### Le libéralisme

Le libéralisme est caractérisé par l'importance donnée à la culture, pour éviter un « christianisme barbare » en décalage avec les idées et les valeurs du monde moderne et par le refus d'opposer la foi et la raison réduisant le surnaturel.

Le dogme n'est pas un objet de foi qui dit ce qu'il faut croire, mais simplement l'expression de la foi à un moment donné.



Synode de l'Église réformée en France (juillet 1872)  
© S.H.P.F.

## Le courant orthodoxe

Le courant orthodoxe insiste sur la juste doctrine qui procède de la lecture respectueuse de la Bible et des écrits de Luther et Calvin. Il s'appelle aussi courant évangélique.

Entre ces courants, les débats sont parfois rudes et aboutissent en 1872, lors du Synode national des Églises réformées, à une rupture entre orthodoxes et libéraux, sans qu'il y ait éclatement des Églises concordataires.

En savoir plus



Alexandre Vinet © S.H.P.F.

## Alexandre Vinet

(1797-1847)

Alexandre Vinet est un théologien protestant suisse qui a mené un combat sans repos pour la liberté des cultes et la liberté des consciences. Il est le principal artisan de la fondation de l'Église libre du Canton de Vaud en 1845. Après des études de théologie et de lettres, au cours desquelles il approfondit l'œuvre de Pascal, il choisit l'enseignement théologique plutôt que la carrière pastorale, ce qui ne l'empêche pas de prêcher. Son premier poste est à Bâle, puis il va à Lausanne où il a la charge des cours de théologie

pratique. Il y rencontre Sainte-Beuve qui rédige ses travaux sur Port-Royal et avec lequel il a de nombreux échanges. Il reste à ce poste jusqu'à sa mort.

Alexandre Vinet rédige beaucoup d'articles sur la littérature de son temps, notamment sur les écrits de Chateaubriand et de Madame de Staël, ainsi que des essais plus théologiques dans lesquels ce défenseur de la liberté de conscience souligne la valeur morale des croyances sincères, celles qui sont venues d'une lecture de l'Évangile qui annonce le pardon gratuit de Dieu.

Il les publie dans le *Journal de la Société de morale chrétienne*, le *Nouvelliste vaudois*, le *Semeur*. Vinet a dans les pays protestants francophones une influence comparable à celle de Schleiermacher en Allemagne.

# 3 L'éducation

A la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, se détache la personnalité d'un grand pédagogue, Jean-Frédéric Oberlin, pasteur de l'Église luthérienne du comté du Ban-de-la-Roche en Alsace. Persuadé que l'amélioration des conditions matérielles des populations passe par l'enseignement, il développe un projet pédagogique cohérent qui comporte la création d'écoles maternelles conduites par des jeunes filles spécialisées et rémunérées, et met l'accent sur les activités manuelles, l'éducation physique, les jeux collectifs et surtout l'apprentissage du français. A la suite de ses voyages en Allemagne, il codifie un programme scolaire pour les plus âgés, les problèmes de discipline, ainsi que la formation des maîtres.

De manière générale, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exemple des pays protestants (Allemagne, Angleterre, Hollande) impressionne beaucoup les responsables qui, en France, cherchent à rénover l'école. Sous la Monarchie de Juillet, le ministère de l'Instruction publique est confié à plusieurs reprises à des protestants, Guizot en particulier.

Ce dernier promulgue le 28 juin 1833 la première grande loi sur l'enseignement primaire public : elle n'impose ni la gratuité, ni l'obligation, mais contraint les collectivités à créer trois types d'établissements : une école primaire de garçons dans toutes les communes (celle pour les filles est facultative) ; une école primaire supérieure dans chaque chef-lieu de département ou dans chaque ville de plus de 6 000 habitants ; une école normale d'instituteurs dans chaque département.

Napoléon avait laissé la responsabilité de l'enseignement primaire aux Frères des Écoles chrétiennes. Guizot, en créant les écoles normales d'instituteurs, rend possible un enseignement laïc.



Guizot - Gravure de Louis Calamatta d'après le tableau de Paul Delaroche  
© Collection privée

# Jean-Frédéric Oberlin

(1740-1826)



Jean-Frédéric Oberlin © Société  
Évangélique de Genève

Il a un rôle essentiel dans l'évolution de la pédagogie. Né à Strasbourg où son père était professeur au collège protestant (« Gymnase »), il est, après ses études de théologie, nommé pasteur en 1797 de l'Église luthérienne du Ban-de-la-Roche, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Strasbourg. Dans son ministère pastoral, il est convaincu que l'élévation de l'âme humaine passe par une amélioration des conditions matérielles de l'existence. Pour cela, un énorme effort en matière d'enseignement est nécessaire, et un projet pédagogique cohérent doit être progressivement mis en place.

Son œuvre la plus originale concerne la petite enfance : il invente les écoles maternelles sous forme d'une nouvelle institution « les poêles à tricoter » : dans une maison, une pièce avec son poêle et sa chaleur est consacrée à l'accueil

des enfants de moins de 7 ans, sous la direction des « conductrices de la petite enfance » : jeunes filles non-émancipées (ce qui oblige à obtenir l'accord préalable du chef de famille). Elles sont rémunérées, la rémunération étant une garantie d'indépendance par rapport aux familles et gage de sérieux et d'engagement professionnel. Ce caractère contractuel donne aux jeunes paysannes qui s'engagent un véritable statut social. Le programme comprend des activités manuelles (tricot, dessin, constitution d'herbiers), de l'éducation physique, des éléments de géographie et de botanique et surtout l'apprentissage du français, tout ceci dans « une douce contrainte », en rupture avec l'âpreté de l'environnement familial.

Plusieurs « outils » pédagogiques, inventés par Oberlin, sont utilisés : création d'une documentation pédagogique thématique, jouets, cartes, alphabets en bois, jeux collectifs. Cette pédagogie nouvelle est inspirée du piétisme qui considère que l'éveil de la sensibilité, la compréhension de la nature rapprochent l'homme du Créateur.

Pour les enfants plus âgés, Oberlin reconstruit, avec l'aide des villageois, les écoles de cinq paroisses. Une dynamique de prise en charge communautaire de la question éducative est amorcée. Des bibliothèques de prêt de livres sont créées. Oberlin aide les plus pauvres à acheter des manuels scolaires à moitié prix, la somme restante étant due en heures de travail pour l'école. Ce système



permet de faire du livre un bien précieux. Son prix devient mesurable en forme de quantité de travail due.

Le retentissement de l'action d'Oberlin est considérable, il entreprend de nombreux voyages dans les centres pédagogiques d'Allemagne et de Suisse. L'abbé Grégoire le protège pendant la tourmente révolutionnaire (Oberlin est brièvement emprisonné sous la Terreur). Le tsar Alexandre I<sup>er</sup> le prend sous sa protection lors de l'invasion de la France en 1814. Louis XVIII lui décerne la Légion d'honneur. Une ville de l'Ohio prend son nom.

La loi reconnaît la liberté de l'enseignement et l'existence d'écoles privées en général dirigées par un ecclésiastique catholique (mais il y a aussi quelques écoles privées protestantes), mais tous les établissements, publics ou privés, restent sous le contrôle des Comités de surveillance communaux ou d'arrondissement. Un corps d'inspecteurs scolaires est créé.



Gabriel Monod © S.H.P.F.

La défaite de 1871 provoque un véritable examen de conscience concernant les insuffisances de l'enseignement public. Pour Gabriel Monod, c'est le maître d'école allemand et protestant qui a gagné la guerre.

Les grandes lois de 1880 instituent un enseignement primaire public qui sera :

- **gratuit** : la loi du 16 juin 1881 généralise la gratuité à toutes les écoles primaires et aux « salles d'asile » qui deviendront les écoles maternelles. Le traitement des instituteurs est assuré par les communes, puis à partir de 1889 par l'État ;
- **obligatoire** : tous les enfants âgés de 6 à 13 ans doivent recevoir un enseignement dans des écoles publiques ou privées ;

- **laïc** : l'éducation religieuse est remplacée par l'instruction civique et morale de « nos pères ». Le personnel reçoit dans les écoles normales départementales une formation générale et professionnelle certifiée par le brevet supérieur et le certificat d'aptitude pédagogique. La collation des grades universitaires reste un monopole de l'État.

L'enseignement secondaire des lycées est certifié par le baccalauréat. Des sections scientifiques sont mises en place. Des lycées de filles sont créés, retirant ainsi aux congrégations religieuses leur rôle en matière de formation des jeunes filles.

Le rôle des protestants dans ces réformes est réel. Dans l'équipe de Jules Ferry, on relève les noms de personnalités affirmées du protestantisme, de certains théologiens ou anciens pasteurs. Le rôle de trois d'entre eux est déterminant : Ferdinand Buisson, Félix Pécaut et Jules Steeg.

Le ralliement de la communauté protestante à cette école laïque est quasi-général, mais si l'instituteur n'enseigne plus de catéchisme, la religion reste présente dans les locaux scolaires ouverts aux représentants des différentes confessions. Si Buisson élimine de l'école toute l'histoire sainte, il ne cesse, comme Pécaut, de reconnaître le besoin religieux de l'homme :

« un peuple ne vit pas d'arithmétique, de grammaire, de géographie ou de physique, il a des besoins supérieurs qui demandent à être satisfaits ».

La laïcité de ces protestants libéraux est avant tout respectueuse de la liberté de pensée.

En savoir plus



## Ferdinand Buisson

(1841-1932)

C'est l'un des principaux inspirateurs des réformes scolaires de la III<sup>e</sup> République. Agrégé de philosophie, républicain, il refuse de prêter serment à l'Empire. Il est en Suisse comme professeur à l'Académie de Neuchâtel. Issu d'un milieu du Réveil, il évolue vers le christianisme libéral et fonde l'Union du christianisme libéral qui prône un Évangile « sans dogmes, sans miracles et sans prêtres ».

Il demande que l'histoire sainte soit mise en dehors du programme des écoles primaires et soit remplacée

par une histoire de l'humanité. Revenu en France après la défaite de Sedan, il est nommé en 1871 inspecteur de l'enseignement primaire à Paris par Jules Simon, ministre de l'Instruction publique du gouvernement Thiers, nomination suspendue après les vives attaques de M<sup>gr</sup> Dupanloup.

Jules Ferry le nomme en 1878 directeur de l'enseignement primaire. Confident du ministre, il élabore « *tous les projets de lois, tous les règlements, toutes les circulaires* » de la réforme. Il obtient la création des écoles normales supérieures (Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses) dont la mission à l'époque est de former les maîtres des écoles normales d'instituteurs.

Il fonde la *Revue pédagogique* et dirige la publication d'un vaste *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* où l'on peut lire :

« aujourd'hui la plupart des principes pédagogiques proclamés par les protestants sont devenus comme la propriété générale des peuples civilisés ».

Il est nommé en 1896 titulaire de la chaire de pédagogie de la Sorbonne. Pacifiste engagé, il reçoit en 1927 le prix Nobel de la paix, et distribue cette récompense à ses « fils adoptifs », les instituteurs de France, afin qu'ils puissent travailler au rapprochement des peuples par l'éducation des enfants.

## Félix Pécaut

(1828-1898)

Né à Salies-de-Béarn, dans un milieu de Réveil, Félix Pécaut s'engage dans des études de théologie à Montauban d'abord, puis à Berlin et à Bonn. En 1850, il accepte une suffragance dans sa ville natale, mais doit la quitter très vite parce qu'il se refuse à lire le symbole des apôtres. Consacré pasteur en 1853, il n'exerce pas de ministère paroissial. En effet, il est en désaccord profond avec la théologie dogmatique du moment, dont il estime qu'elle n'est pas en phase avec les transformations sociales de son temps.

Ce sont alors les problèmes de l'éducation qui retiennent son attention. Il y place ses exigences éthiques. Il fonde une institution à Neuchâtel (Suisse), puis



F. Pécaut © S.H.P.F.

rentre à Paris. Au cours du synode de 1872, il attaque l'Église consistoriale qui accepte des liens avec l'État et renonce à tout ministère dans son sein.

À partir de ce moment, il devient un militant laïc, et travaille avec Ferdinand Buisson à la réforme de l'enseignement primaire. Il participe à la création de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses qui prépare les jeunes filles à enseigner dans les écoles normales. Il se retire par la suite dans son Béarn natal et prend fait et cause pour Dreyfus.

Félix Pécaut est un libéral radical, rétif à tout dogme, image d'un protestantisme qui place tous ses engagements éthiques dans la société civile et laïque.



## Jules Steeg

(1836-1898)

Né à Versailles en 1836, Jules Steeg est le fils d'un cordonnier immigré allemand et d'une Française. Personnalité exceptionnelle, sa vie se déroule sous trois bannières : pasteur, homme politique et éducateur.

### Pasteur

Après des études théologiques à Bâle, Strasbourg et Montauban, il est le premier pasteur en titre de la paroisse protestante de Libourne (Gironde) de 1859 à 1877. Il évolue vers un libéralisme extrême et développe ses idées dans de nombreux articles et conférences. Sollicité par Ferdinand

Buisson en 1869 pour prendre la responsabilité de l'Église libre et libérale qu'il veut créer à Neuchâtel en Suisse, il doit y renoncer pour raison de santé. Il se consacre à la diffusion des idées démocratiques et républicaines. Refusant toute orthodoxie religieuse, il donne en 1877 sa démission de pasteur.

### Homme politique

Après la création en 1870 d'un journal républicain dans son canton de Libourne (où il avait pris parti contre le plébiscite et pour la République), il est élu député de la Gironde en 1881 et en 1885. Il participe activement à la mise en place de l'école publique républicaine, laïque, gratuite et obligatoire, dans le cadre du cabinet de Jules Ferry, où il retrouve ses amis protestants Félix Pécaut et Ferdinand Buisson. Il est rapporteur de la proposition de loi sur l'abrogation du Concordat et de la loi de Jules Ferry sur la laïcité de l'enseignement.

Jules Steeg © Collection privée



## Éducateur

En 1889, il est nommé inspecteur général de l'enseignement primaire. Il est aussi chargé de la direction du Musée pédagogique à Paris. Il termine sa carrière en succédant à son ami Ferdinand Buisson comme inspecteur des études de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses. Son fils Théodore (1868-1950), futur président du Conseil des Ministres, écrit en 1937 :

« Je rougis presque des succès de ma carrière politique en pensant que c'est à mon père qu'ils auraient dû aller, à lui qui m'était supérieur par l'intelligence, le courage et le talent ».

## John Bost

(1817-1881)

John Bost est le fondateur d'une œuvre d'assistance aux personnes fragiles, démunies, handicapées qui a connu un développement remarquable. Fils de pasteur, pasteur lui-même (et pianiste doué), John Bost est affecté en 1844 à la paroisse du village de La Force en Dordogne, une paroisse où il reste toute sa vie. Dès le début de son ministère (1848), confronté à des situations sociales difficiles et apparemment insolubles dans le cadre des institutions de charité existantes, il décide de les prendre en charge lui-même. Il s'agit au début de jeunes orphelines, puis ce sont des personnes atteintes d'épilepsie, puis des déficients mentaux handicapés, tous rejetés par leur famille. Il les accueille d'abord chez lui. Mais le nombre augmentant, il faut construire des établissements nouveaux dont il assure le financement par des subventions de paroissiens et de diverses Églises protestantes en France et à l'étranger.

Ces établissements sont toujours de petite taille afin de rendre l'accueil plus chaleureux et la vie plus familiale. Des activités éducatives adaptées permettent aux résidents d'apprendre un métier, si modeste soit-il, et de l'exercer. A la mort de John Bost, il y avait à La Force, plus de 400 résidents dans 9 établissements,



John Bost © S.H.P.F.



La Retraite, asile de John Bost © S.H.P.F.

encadrés par soixante personnes. L'œuvre est reconnue d'utilité publique depuis 1877. Aujourd'hui la Fondation John Bost accueille, pour des séjours de moyenne et longue durée, des malades (enfants, adultes, personnes âgées) atteints de déficiences intellectuelles et psychiques. Le principal établissement reste celui de La Force, mais d'autres ont été ouverts en France, y compris en région parisienne.



# LE PROTESTANTISME CONTEMPORAIN

Le XX<sup>e</sup> siècle est marqué par une sécularisation de plus en plus affirmée. L'accentuation du progrès scientifique et technique dans tous les domaines, les transformations des espaces politiques, l'élargissement des échanges économiques et la multiplication des interdépendances en font un siècle où l'exercice des responsabilités publiques et citoyennes est confronté à de nombreux défis.

Marqué par deux guerres mondiales, par les guerres de décolonisation, par la guerre froide, par la chute du Mur de Berlin et du communisme, le XX<sup>e</sup> siècle a vu aussi se développer un travail œcuménique approfondi dont la création du Conseil Œcuménique des Églises et le Concile Vatican II sont des étapes remarquables.



**La loi de séparation  
des Églises et de  
l'État**



**L'œcuménisme**



**Les protestants en  
France aujourd'hui**

# 1 La loi de séparation des Églises et de l'État



Eugène Réveillaud (1851-1935) © S.H.P.F.

## Les prémices de la loi

La loi du 9 décembre 1905 institue la séparation des Églises et de l'État. Adoptée à l'initiative du député socialiste Aristide Briand, elle marque la fin d'un affrontement violent qui depuis les années 1880 oppose deux visions de la France : la France catholique favorable au Concordat et la France républicaine et laïque dans laquelle se retrouvent presque tous les protestants.

Cette loi remplace le Concordat institué en 1801, celui-ci restant en vigueur en Alsace-Moselle devenue allemande après la défaite de 1871.

Les protestants contribuent activement à l'élaboration de la loi : Ferdinand Buisson un ancien pasteur qui préside la première

commission de réflexion mise en place sous le ministère d'Émile Combes en 1903, Eugène Réveillaud, député radical, Raoul Allier, Francis de Pressensé et Louis Méjan. Ce dernier, frère d'un pasteur réformé, a un rôle essentiel dans la rédaction du projet final, plus libéral que celui de Combes, jugé trop anti-congrégationaliste de l'avis de tous les modérés.

Les débats précédant le vote de la loi sont longs et passionnés : 4 séances au Parlement, 21 séances au Sénat entre mars et juillet 1905.



## Le contenu de la loi

La loi comporte 44 articles et le premier reconnaît pleinement la liberté religieuse :

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes... »

La loi privatise les recettes et les dépenses des Églises qui seront strictement contrôlées :

« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » (Article 2)

L'organisation de l'exercice des cultes est basée sur l'Association cultuelle, que chaque paroisse doit constituer et qui pour les communes de plus de 20 000 habitants doit être composée d'au moins 25 personnes.

À partir de la loi de séparation, la religion conçue comme socialement facultative tend à être reléguée dans la sphère privée. Cela a de grandes conséquences sur le plan de l'enseignement. Le protestantisme, très favorable à l'école publique et qui avait largement participé à l'élaboration des lois de Jules Ferry sur l'école laïque, voit avec satisfaction l'enseignement échapper très largement aux congrégations religieuses après la promulgation des lois de 1904 et 1905.

La loi contribue beaucoup à une paix civile favorable à la diversité des croyances et des traditions.

En savoir plus





Max Weber (1864-1920) © Collection privée

## Max Weber

(1864-1920)

Né en Allemagne, le sociologue Max Weber est connu d'un large public pour avoir mis en relation le développement du capitalisme moderne, fondé sur l'organisation rationnelle du travail (ainsi que sur l'appât du gain) et la conduite de vie ascétique de l'entrepreneur protestant (cf. son célèbre ouvrage *L'éthique protestante et l'esprit du Capitalisme*, Trad. Fr. Paris, Gallimard, 2003). C'est là une analyse originale d'un fait qui, mis en évidence par un certain nombre d'enquêtes statistiques, reste peu compréhensible : est-ce une simple coïncidence ou une véritable dynamique sociale ? Les formes de croissance économique sont-elles

vraiment différentes en pays catholiques et en pays protestants ?

Formé au droit, à l'économie et à l'histoire, Max Weber enseigne à l'université de Strasbourg et à celle de Heidelberg. Mais peu à l'aise dans l'enseignement, il consacre l'essentiel de son temps à la recherche. Cela lui permet de construire des outils conceptuels pour la sociologie, notamment celui de type idéal, celui de disposition d'esprit qui lui est associé, ainsi que l'imputation causale singulière qui en découle. Il s'en sert pour montrer la nature des liens entre protestantisme et capitalisme. En l'occurrence, le renouveau apporté par la Réforme à la conception du salut des hommes joue un rôle important dans l'appréciation du « bien agir ».

Parmi les écrits de Max Weber et outre l'œuvre qui le rend célèbre, on peut citer *Sociologie des Religions* (trad. fr. Paris, Gallimard, 1996), *Le savant et le politique* (trad.fr. Paris, la Découverte, 2005).

# Albert Schweitzer

(1875 – 1965)



Albert Schweitzer © S.H.P.F.



Albert Schweitzer © Fédération Protestante

Alsacien et fils de pasteur, il fait des études classiques et musicales (piano et orgue) d'abord à Mulhouse, puis à Paris. Il s'engage ensuite dans des études de théologie et de philosophie à Strasbourg. Devenu professeur dans cette université, il plaide pour une religion basée sur l'éthique et le respect de la vie, loin de toute spéculation dogmatique qui pourrait éloigner du message du Christ.

Dans le même temps, il devient un organiste remarquable, spécialiste de l'œuvre de Bach, comme de celles de Buxtehude et de Schütz.

À la suite d'un voyage en Afrique, il décide de faire des études de médecine. Dès qu'il les achève, en 1912, il abandonne toutes ses activités antérieures pour fonder un hôpital à Lambaréné (Gabon), lequel prend en charge les malades et leurs familles.

En 1951, il est élu à l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Il reçoit le prix Nobel de la paix en 1953. C'est à Lambaréné qu'il meurt en 1965. Il y est inhumé.



Repas de diaconesses © Collection privée



Diaconesse © Collection privée

## Les diaconesses de Reuilly

La communauté des diaconesses de Reuilly est créée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le but de poursuivre l'action d'œuvres charitables fondées par le pasteur Antoine Vermeil et Caroline Malvesin, qui regroupent des femmes souhaitant s'engager dans une vie d'obéissance, de charité et d'imitation du Christ.

La règle de la communauté longuement mûrie s'articule autour de 3 axes :

- **Sainteté absolue de Dieu**, impliquant le don absolu de celui qui veut lui consacrer sa vie,
- **Injustice du monde**, qui pousse à se consacrer aux plus démunis,
- **Travail** en vue de la croissance de l'Église.

La fondation de la communauté des diaconesses ne se fait pas sans résistance de la part des Églises protestantes, où l'idée de vœux (pauvreté, obéissance, célibat) semble contraire à la liberté inconditionnelle de la personne, chère au protestantisme. Mais la communauté grandit rapidement : d'une trentaine de sœurs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il y en a plus de cent au début du XXI<sup>e</sup>, réparties sur tous les continents et montrant que le service rendu aux autres, allié à une vie contemplative, répond à un besoin témoignant du désir de rayonnement de l'Église.

Le port d'un habit et d'un voile, proche de celui des religieuses d'autres confessions, est assorti d'une grande croix huguenote. Il est pour les diaconesses un signe visible de la bonne nouvelle de l'Évangile. La communauté des diaconesses de Reuilly, du nom de leur première implantation parisienne, a sa maison-mère à Versailles. Elle gère deux hôpitaux et une école d'infirmières. D'autres communautés de femmes naissent dans son sillage : la communauté des sœurs de Pomeyrol et, en Alsace, la congrégation des diaconesses luthériennes de Neuenberg.



# 2 L'œcuménisme

Le terme vient du grec. Il désigne une maison commune. Il est mis en valeur au XIX<sup>e</sup> siècle au sein d'Églises de dénominations diverses – réformées, luthériennes, réformées évangéliques, évangéliques, méthodistes – toutes soucieuses d'être fidèles au message d'universalité porté par les évangiles.

Le mouvement œcuménique, qui s'amorce alors, engage une réflexion sur ses missions communes, notamment la présence aux plus démunis et l'engagement dans les œuvres sociales. Il soulève aussi divers problèmes théologiques.



Logo du Conseil œcuménique des Églises  
© La Voix Protestante



Conseil œcuméniques des Églises - Evanston 1954  
© La Voix Protestante

Ce mouvement se structure dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, donnant naissance, après la Seconde Guerre mondiale au Conseil œcuménique des Églises (COE), officiellement créé à Amsterdam en 1948 et dont le siège se trouve à Genève. Très vite, l'Église anglicane et plusieurs patriarchats orthodoxes s'associent à ses travaux. L'Église catholique romaine reste longtemps réservée, voire hostile à ce mouvement, se considérant comme la seule garante de l'unité des chrétiens. Cependant, aux années 1930, des rencontres ont lieu, celle du Groupe des Dombes en particulier. Après la mort du pape Pie XII et l'avènement de Jean XXIII, un climat différent se profile. C'est, en 1959, la convocation du Concile Vatican II.

Un secrétariat pour l'unité des chrétiens est créé au Vatican en 1960 ; des observateurs représentant les autres religions sont invités à participer aux travaux du Concile. Plusieurs encycliques publiées dans cette période



Conseil œcuménique des Églises, New Delhi  
1961 - Service inaugural : prêtres de l'Église  
Orthodoxe copte d'Égypte et de l'Église  
Orthodoxe d'Éthiopie © La Voix Protestante



Jean-Paul II au Conseil œcuménique des Églises  
(1984) © WCC Photo

témoignent d'une réelle ouverture.

Le Conseil œcuménique des Églises compte actuellement 350 Églises membres, soit plus de 500 millions de chrétiens répartis dans 120 pays.

Son but est de :

- poursuivre l'œuvre des mouvements qui sont à l'origine du COE : *Foi et Constitution* (chargé d'examiner les points d'accord doctrinaux entre les différentes confessions) et *Christianisme pratique*,
- faciliter l'action commune des Églises membres,
- promouvoir des travaux menés en commun,
- renforcer le souci œcuménique,
- convoquer des conférences mondiales sur des problèmes de société qui engagent l'avenir d'une vie commune, y compris le souci de l'environnement,
- soutenir les Églises dans leur fidélité à l'Évangile.

Aujourd'hui l'œcuménisme est une espérance que les protestants, les orthodoxes, les catholiques partagent.

Des travaux communs sont engagés, telle la traduction œcuménique de la Bible en langue française, achevée en 1975 et régulièrement révisée depuis.

Une réflexion progresse sur certains points de doctrine, notamment ce qui se rapporte à la personne de Marie.

Des avancées rendent plus faciles les mariages mixtes.

Une vigilance commune au respect des droits de l'homme et à l'accueil des étrangers se renforce.

L'œcuménisme se comprend comme un défi et comme une promesse.



# Marc Boegner

(1881 – 1970)



Boegner à l'Académie © Collection privée

Marc Boegner est élu en 1929 président de la Fédération Protestante de France (F.P.F.). Il est l'un des principaux artisans de ce qui devient en 1938 l'Église réformée de France (ERF), l'organisme qui regroupe la plupart des Églises réformées évangéliques hors Alsace et Moselle. Il est le président de son Conseil national jusqu'en 1950.



Boegner (à droite) au Conseil œcuménique des Églises  
© World Council of Churches

Il est une des grandes figures du protestantisme au XX<sup>e</sup> siècle. Né à Épinal dans une famille réformée d'origine alsacienne, il fait des études de théologie. D'abord pasteur d'un petit village de la Drôme, il est assez vite nommé professeur à la Maison des missions de Paris. Infirmier pendant la Première Guerre mondiale, il devient en 1918 pasteur de la paroisse de Passy à Paris, poste qu'il conserve jusqu'en 1953. En plus de ce ministère,

Marc Boegner a tout au long de sa vie le souci du rapprochement entre les chrétiens. Il prend part aux réflexions qui mènent à la création du Conseil œcuménique des Églises. Il est l'un des observateurs invités au Concile Vatican II. Connu aussi pour son action pendant la Seconde Guerre mondiale, en faveur des juifs pourchassés et des personnes déplacées, il est nommé « Juste parmi les nations » en 1988. Marc Boegner est élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1946 et à l'Académie française en 1963.

# Paul Ricœur

(1913-2005)



Paul Ricœur © La Voix Protestante

Paul Ricœur est l'un des grands philosophes français du XX<sup>e</sup> siècle.

De l'université de Strasbourg (son premier poste en 1950) à la Divinity School de l'université de Chicago où il succède (en 1970) au théologien Paul Tillich, sa carrière le mène à la Sorbonne (1956) et au département de philosophie de l'Université de Nanterre ouverte en 1964. Il en devient le doyen en 1969.

Très tôt attentif aux travaux de Husserl – il traduit *Ideen I* au cours de sa captivité en Allemagne – il reprend les questions que la phénoménologie adresse à l'idéalisme allemand et produit une œuvre importante qui se développe autour du conflit des interprétations

que les travaux de psychanalyse et de linguistique et les recherches historiques mettent en évidence. Il en dégage la créativité (fusions d'horizons historiques, « refigurations », etc.) et les apories (le problème de la temporalité, celui de l'altérité).

Paul Ricœur a été un protestant engagé. Ami d'André Philip et d'Emmanuel Mounier, il collabore à la *Revue du Christianisme social* ainsi qu'à la revue *Esprit*. Outre ses nombreuses activités, il enseigne à la Faculté de théologie protestante de Paris à laquelle il lègue sa bibliothèque, désormais le fonds Ricœur, inauguré en 2010. Parmi ses nombreux ouvrages, il faut citer *De l'Interprétation* (Paris, Seuil, 1965), *La métaphore vive* (Paris, Seuil, 1975), *Temps et Récit* (Paris, Seuil, 1984, 3 volumes), *Soi-même comme un autre* (Paris, Seuil, 1990), *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Paris, Seuil, 2000).



## Suzanne de Dietrich (1891 – 1981)

## Madeleine Barot (1909 – 1995)

Ces deux femmes d'action, remarquables théologiennes, ont des trajectoires très proches. Elles font des études supérieures très poussées, l'une en sciences physiques, l'autre en histoire, au cours desquelles elles prennent part aux activités de la Fédération Universelle des Associations Chrétiennes d'Étudiants (FUACE). Elles y sont chargées de responsabilités qui peu à peu deviennent le centre de leur vie active.

Suzanne de Dietrich se spécialise dans l'étude de la Bible et participe, avec un groupe de théologiens constitué autour du pasteur Pierre Maury, à la diffusion en France de l'œuvre du grand théologien allemand Karl Barth.



Madeleine Barot © Réforme



Suzanne de Dietrich à 80 ans  
© Réforme

Madeleine Barot assure le secrétariat général de la Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués) qu'elle a contribué à mettre sur pied avec Suzanne de Dietrich et qui se préoccupe du sort des personnes pourchassées pendant la guerre.

Elles prennent une part active à la rédaction des Thèses de Pomeyrol (1942), manifeste protestant contre le régime de Vichy et contre le nazisme. Avec la Cimade, elles portent assistance aux réfugiés qui sont enfermés dans le camp de Gurs (Pyrénées-Atlantique).

Après la guerre, elles exercent au sein du COE des responsabilités dans l'accueil des réfugiés.

Suzanne de Dietrich est nommée docteur *honoris causa* de plusieurs universités d'Europe et d'Amérique du Nord. Madeleine Barot est nommée docteur *honoris causa* de l'Institut Protestant de théologie de Paris.

## Taizé



Roger Schutz et les frères de Taizé © Fédération Protestante

La communauté monastique de Taizé (Saône-et-Loire) est une création originale du protestantisme au XX<sup>e</sup> siècle.

Fondée par le pasteur Roger Schutz en 1944, elle devient un lieu de rassemblement œcuménique où se retrouvent des jeunes venus du monde entier, en quête de sens et d'engagement. Les frères (150 ou plus selon les périodes) sont d'origines géographiques et confessionnelles diverses. Ils prononcent des vœux selon une règle qui demande le célibat, la communauté des biens et l'obéissance à l'autorité du prieur.

Souvent, ils exercent des professions – agriculteur, médecin, enseignant – leurs rémunérations étant versées à la communauté.

La communauté développe des fraternités dans les quartiers défavorisés de certaines grandes métropoles (New York, Sao Paulo).

Depuis le début des années 1960, Taizé organise à l'été des rencontres de jeunes autour de thèmes touchant à l'actualité, notamment celle qui est traversée de tensions. Leur organisation rigoureuse favorise la réflexion et le partage. Elle propose de longs moments de méditation dans l'église de la Réconciliation construite en 1960 par de jeunes Allemands en signe de repentance des crimes commis par le nazisme.

Par son engagement œcuménique, renforcé par la présence de frères catholiques et orthodoxes, la communauté de Taizé est parfois objet de méfiance dans certains milieux protestants. Mais elle s'impose comme un lieu de dialogue.

# 3 Les protestants en France aujourd'hui

Au XVI<sup>e</sup> siècle, dans le Royaume de France, le protestantisme est presque exclusivement lié à la réforme de Calvin. Il est beaucoup plus diversifié et plus minoritaire dans la France d'aujourd'hui : le nombre des protestants, au début du deuxième millénaire, est estimé à quelque 2% de la population française.

## Fondements théologiques communs

Les protestants se réclament des trois principes portés par la Réforme de Luther :

- l'autorité souveraine de la Bible,
- le salut par la grâce,
- le sacerdoce universel.

Sur ces fondements communs, se sont constitués divers courants.

## Les courants luthérien et réformé

Liés à la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle, ces courants sont très proches par leurs fondements théologiques. Ils ont une liturgie légèrement différente et peuvent afficher quelques divergences doctrinales, par exemple quant au sens de la Cène.

Ils sont placés sous régime concordataire en Alsace-Moselle. Les pasteurs sont rémunérés par l'État. La faculté de théologie fait partie de l'université de Strasbourg ; elle délivre des diplômes d'État. Les deux confessions se rapprochent en 2006 pour ne relever que d'une seule organisation : l'Union des Églises protestantes d'Alsace-Lorraine (UEPAL).

Dans les autres départements, les paroisses relèvent du régime de séparation de l'Église et de l'État, dans la suite de la loi de 1905. Les deux confessions se sont unies en 2013 pour ne relever que d'une seule organisation, l'Église protestante unie de France (EPUdF).



Église luthérienne de St-Jean - extérieur (Paris VII<sup>e</sup>)  
© Gérard Boniface



Baptême par immersion © Église Adventiste

## Le courant évangélique

De nombreuses Églises se réclament de ce courant. Ce sont des Églises qui ont une interprétation assez littérale des évangiles. Elles appellent à la conversion par le baptême, librement choisi à l'âge adulte et souvent pratiqué par immersion. Par ce sacrement, le fidèle connaît une « nouvelle naissance » et peut s'engager dans une vie nouvelle.

Les Églises évangéliques développent des actions missionnaires et prosélytes, revendiquées et assumées. Elles sont en général

locales et autonomes, se plaçant sous l'autorité de leur pasteur. Leurs sources de financement sont diverses. Certaines sont regroupées, en particulier au sein de la Fédération des Églises évangéliques baptistes de France (FEEBF).

## Le courant pentecôtiste

Ce courant s'est développé au début du XX<sup>e</sup> siècle, notamment aux États-Unis. Il entend revenir à l'une des sources du christianisme primitif, en l'occurrence l'événement de la Pentecôte et le « parler en langues ». Selon les convictions de

ses membres, le Saint Esprit confère au croyant le don de prophétie et le pouvoir de guérison.

Ils assument une dimension charismatique que l'on retrouve parfois (mais l'écho est plus ou moins lointain) dans certaines communautés catholiques (l'Emmanuel, le Chemin neuf).

Comme dans le courant évangélique, ils pratiquent le baptême librement choisi à l'âge adulte.

Les Églises pentecôtistes sont en forte

expansion et le nombre de leurs lieux de culte en France augmente beaucoup depuis les années 1970. Le groupe le plus nombreux est celui des Assemblées de Dieu.



Église pentecôtiste du Bon Samaritain

© Isabelle de Rouville





## Les Églises issues de l'immigration

A la fin du XX<sup>e</sup> siècle apparaissent en France des Églises issues de l'immigration – Corée du Sud, Madagascar, Cameroun, etc. Lorsqu'elles ne disposent pas de lieu de culte, ces communautés sont accueillies dans les paroisses de l'EPUdF ou dans celles des mouvements évangéliques ou pentecôtistes.

## La population protestante

Le nombre de protestants en France, tous courants confondus, est de l'ordre de 2% de la population du pays, soit environ 1 400 000. Leurs principales régions d'implantation sont l'Alsace, le Languedoc et les grandes métropoles. Les courants luthérien et réformé sont relativement stables, tandis que les courants évangélique et surtout pentecôtiste ainsi que les Églises issues de l'immigration sont en progression. Au nombre des fidèles cotisants s'ajoutent des sympathisants actifs dans des associations d'inspiration protestante.

## La Fédération protestante de France



Logo de la F.P.F. © F.P.F.

Créée en 1905, la Fédération protestante de France compte actuellement 25 Églises et Unions d'Églises membres, parmi lesquelles l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, l'Église Protestante Unie de France, plusieurs Églises évangéliques, dont la FEEBF, quelques Églises pentecôtistes et quelques Églises issues de l'immigration. La fédération compte aussi trois Églises membres associées : allemande, américaine et suédoise.

Elle représente ainsi la majorité du protestantisme en France mais non sa totalité.

En 2010, un certain nombre d'Églises évangéliques et pentecôtistes se fédèrent dans une nouvelle entité, le Conseil National des Évangéliques de France. Toutefois plusieurs sont membres des deux organismes.